







CABINET DE VÉNERIE

PUBLIÉ

PAR E. JULLIEN ET PAUL LACROIX

V

DEBAT ENTRE DEUX DAMES

SUR LE PASSETEMPS

DES CHIENS ET DES OISEAUX

SUIVI DE

LA CHASSE ROYALE

TIRAGE

30 exemplaires sur papier de Hollande,
6 — sur papier de Chine,
20 — sur papier Whatman.

56 exemplaires, numérotés.

N^o 148

924d

DEBAT ENTRE DEUX DAMES
SUR LE PASSETEMPS

POÈME DE G. CRETIN

SUIVI DE

POÈME DE H. SALEL

NOTICE PAR PAUL LACROIX

NOTES PAR ERNEST JULLIEN



PARIS

178790 -
16 3-27

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXXII

PQ

.607

C7D4

1872



NOTICE

CE volume contient deux poèmes sur la chasse qui ont eu une certaine célébrité sous le règne de François I^{er}, mais qui sont aujourd'hui bien peu connus, quoiqu'ils figurent l'un et l'autre dans les œuvres imprimées de Guillaume Cretin et de Hugues Salel.

Le premier de ces deux poèmes cynégétiques a été composé certainement bien avant l'époque où il fut imprimé, pour la première fois, après la mort de l'auteur, en 1526. Voici, d'après le MANUEL de Brunet, la description des trois anciennes éditions de ce poème :

LE DEBAT DE DEUX DAMES SUR LE PASSETEMPS DE LA CHASSE DES CHIENS ET OYSEAUX, faict et composé par feu Guillaume Cretin, tresorier de la chapelle du Bois de Vincennes. — Au verso du dernier feuillet : « Cy fine le Debat dentre deux Dames sur le passetemps des chiens et oyseaux, nouvellement imprimé à Paris le premier jour

Davril mil cinq cens XXVI, par Anthoine Couteau, pour Jehan Longis, libraire. » In-8 goth., fig. s. bois.

Le privilège, au verso du titre, est accordé à François Charbonnier, vicomte d'Arques, secrétaire de Monseigneur le duc de Valois, et daté du 24 mars 1526, c'est-à-dire 1527, puisque l'année commençait alors à Pâques et que le jour de Pâques tombait le 21 avril cette année-là.

LE DEBAT DE DEUX DAMES SUR LE PASSETEMPS DE LA CHASSE DES CHIENS ET OYSEAULX, faict et composé par feu venerable et discrete personne maistre Guillaume Cretin. — *A la fin : « Cy fine le Debat dentre deux Dames... Avec le Loyer des folles amours. Nouvellement imprimé à Paris par maistre Guichard Soquand, imprimeur et libraire demourant audit lieu, devant l'hostel Dicu, près petit Pont. Et fut achevé ledit livre le second jour de may mil cinq cens vingt huyt. »* Pet. in-8 goth. de 52 ff. non chiffrés, avec une fig. en bois au verso du titre et au recto du dernier feuillet.

Une autre édition, imprimée à Paris, sans date et sans nom d'imprimeur, pet. in-8 goth., contient également le LOYER DES FOLLES AMOURS, du même auteur.

Cet auteur, que La Monnoye, dans ses notes sur la BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE de La Croix du

Maine, fait naître à Nanterre, se nommait Guillaume Cretin, et non pas Du Bois, comme Ménage l'avait supposé bien légèrement, faute de comprendre ces vers singuliers, qui se trouvent en tête de l'épître de Cretin à son ami frère Jehan Martin :

Le G. du Bois, alias dit Cretin,
 En plumetant sur son petit pupitre,
 A minuté ceste presente épistre,
 Pour l'envoyer à frere Jehan Martin.

Ménage n'a pas pris garde que Guillaume Cretin, étant chantre et trésorier de la chapelle du Bois de Vincennes, qu'on appelait vulgairement la chapelle du Bois, s'est intitulé : le G. du Bois, en jouant sur la lettre initiale de son prénom de Guillaume. La Monnoye a réfuté avec beaucoup de sens l'étrange supposition de Ménage, qui avait attribué à Cretin le nom de Du Bois que ne lui donne aucun de ses contemporains : « Je crois, pour moi, dit La Monnoye, que c'est une simple allusion à la qualité qu'il avait de trésorier du Bois de Vincennes, lieu d'où il écrivit à ce religieux (Jehan Martin) cette épître et la suivante, datée sur la fin :

Écrit du Bois de Vincenne appelé.

« S'il se fût véritablement nommé Du Bois, il seroit difficile qu'il n'en parût, soit dans les auteurs

qui ont parlé de lui, ou dans ses poésies, quelque vestige mieux marqué. Aussi ces mots : le G. du Bois, prouvent si peu que ce fût son nom, qu'il a été obligé d'ajouter : alias dit Cretin, de peur que son ami n'ignorât qui étoit celui qui lui écrivoit. »

Cretin, qui aimait à jouer sur ce nom-là comme il jouait sans cesse sur les mots dans ses vers, ne nous laisse pas de doute à l'égard de son véritable nom, dans une réplique aux épîtres du poète Jean Molinet, qui lui avait écrit :

Cretin de jongz, d'osier et de festu,
Fais-tu ton fol d'un vert molin ?
Molin net veult, quant de toile est vestu,
Veux-tu combattre ung vieillart abattu ?

« Molinet rondement tournant, lui répond Cretin dans son épouvantable style équivoqué, habandonnant en dormoison : se la crainte de ta meulle baille contrepois aux pesantes et intractables choses ; tu, duquel les impulsions bruyent en forme de canons, pourras, s'il te plaist, avoir telle raison du facile Cretin, comme du credit as en la moulure : autrement qui ne peult à ung molin, hay à l'autre. Toutefois le Cretin, desirant se trouver remply des odorantes fleurettes, affin d'estre leger à porter... » Et il continue sur le même ton, en équivoquant sur son nom de Cretin, qui signifiait petit panier. Puis, il signe son horrible lettre : « Le tien

tout à plain CRETIN. » *Mais il n'est question nulle part de Du Bois, qui eût fourni de si belles équivoques au rival poétique de Meschinot et de Molinet.*

Il est impossible que Cretin ait été Du Bois : Clément Marot lui adresse une épigramme avec ce titre : A Monsieur Cretin, souverain poète ; Jean Lemaire lui dédie solennellement le 3^e livre de ses ILLUSTRATIONS DE LA GAULE, et ne le nomme que Cretin ; Geoffroy Tory, dans son CHAMP FLEURI, fait les plus grands éloges de Cretin, comme auteur des CHRONIQUES DE FRANCE en vers, en disant qu'il a surpassé, par l'excellence de son style, Homère, Virgile et Dante. Guillaume Cretin avait donc une célébrité incontestable, quoiqu'il eût adopté dans ses poésies un détestable genre, le genre équivoqué, qui consistait à équivoquer sans cesse sur les mots et à reproduire dans le vers, et surtout à la rime, les mêmes assonances, au moyen d'un groupement hétéroclite de syllabes destinées à donner des sons plus ou moins analogues, comme dans ces vers, souvent cités, tirés de son épître à Honorat de La Jaille, écuyer du duc d'Alençon :

Par ces vins verdz Atropos a trop os
Des corps humains ruez envers en vers :
Dont un quidam aspre aux pots à propos
A fort blasmé ses tours pervers par vers...

Cretin, qui, bien que trésorier de la chapelle du Bois de Vincennes, manquait souvent du nécessaire et n'était pas toujours payé de ses gages, obtint du roi François I^{er} une situation plus lucrative et devint, à la fin de sa vie, chantre de la Sainte-Chapelle de Paris. Il avait vécu, il avait rimé et équivoqué sous les règnes des quatre rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I^{er}. Il était fort âgé, lorsqu'il mourut, en 1525, sans avoir pu achever ni faire imprimer ses fameuses CHRONIQUES DE FRANCE, qui sont restées inédites et qui forment quatre volumes manuscrits in-folio, conservés à la Bibliothèque Nationale.

Cretin, en dépit de ses fonctions de trésorier de la chapelle du Bois de Vincennes et de chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, n'était rien moins que bon catholique : il avait, dans ses poésies, fort attaqué les moines, qui voulurent prendre leur revanche à ses derniers moments. Rabelais, qui l'a mis en scène dans le PANTAGRUEL sous le nom de Raminagrobis, le représente, à son lit de mort, chassant « hors de sa maison, en grande fatigue et difficulté, un tas de vilaines, immondes et pestilentés bestes noires, garres, fauves, blanches, cendrées, grivolées, etc. ». Tous les commentateurs de Rabelais, et moi-même, nous nous sommes

trompés en supposant que l'auteur de PANTAGRUEL, qui avait imité la poésie équivoquée de Cretin dans le chant triomphal de l'abbaye de Thélème, a voulu ridiculiser ce vieux poète dans le personnage de Raminagrobis : il s'est souvenu simplement que Cretin, dans une épître « à Christofle de Refuge, maistre d'hostel de Monseigneur d'Alençon, qui luy avoit demandé conseil de se marier », lui avait répondu très vaguement, par oui et non, en ajoutant à sa consultation indécise le fameux rondeau responsif : Prenez-le, ne le prenez pas ! que Rabelais s'est approprié comme le meilleur argument contre le mariage.

Le poème de Cretin SUR LE PASSETEMPS DE LA CHASSE DES CHIENS ET OYSEAULX est une imitation d'un vieux poème de Gaces de La Bigne. Ce poème venait d'être publié par Antoine Verard, vers 1507, à la suite de l'ouvrage en prose de Gaston de Foix, surnommé Phœbus, mort en 1391 : DES DESDUIZ DE LA CHASSE DES BESTES SAUVAGES ET DES OYSEAUX DE PROYE, lorsque Cretin eut l'idée de le rajeunir et de le remanier en vers de dix syllabes plus ou moins équivoqués. Dans son poème allégorique, Gaces de La Bigne fait parler plusieurs personnages, dont les uns plaident en faveur de la chasse des chiens, et les autres en faveur de la chasse des oiseaux. Après bien des débats confus,

dame Raison conclut qu'il faut également chérir et encourager les chiens de chasse et les oiseaux de proie. Alors intervient le comte de Tancarville, qui n'avait pas encore paru et qui applaudit à l'arrêt rendu par dame Raison.

Ce comte de Tancarville ne serait autre, dit-on, que Jean, troisième du nom, vicomte de Melun, mort en 1382, lequel joua un rôle considérable sous les règnes du roi Jean et de Charles VI. Quant à l'auteur du poème, Gaces de La Bigne, chapelain de Philippe de Valois et du roi Jean, il était né, vers 1428, dans le diocèse de Bayeux, et il mourut après 1493. Cretin s'est donc approprié un comte de Tancarville qui devait être un grand chasseur, puisqu'on lui attribua le poème de Gaces de La Bigne; mais depuis longtemps il n'y avait plus de comte de Tancarville, lorsque Cretin le fit intervenir dans le DÉBAT DE DEUX DAMES SUR LE PASSETEMPS DES CHIENS ET DES OYSEAUXX, le dernier comte de Tancarville, chambellan de Charles VI, étant mort à la bataille d'Azincourt, en 1415. On a tout lieu de croire que Cretin, qui était lié avec Jacques de La Bigne, valet de chambre des rois Charles VIII, Louis XII et François I^{er}, auquel il adressait des épîtres, n'aura composé son DÉBAT que pour être agréable à ce descendant de Gaces de La Bigne.

Au reste, le trésorier de la chapelle du Bois de Vincennes avait beau vivre au milieu d'un bois absolument réservé pour la chasse des rois de France, il n'était plus d'âge à chasser sur les brisées de ces rois, et il laissait passer tranquillement les lapins sans les faire entrer dans son garde-manger; il a tracé lui-même le tableau de sa vie dans une épître à Massé de Villebresme, valet de chambre des rois Louis XII et François I^{er} :

Icy sers Dieu en ceste chapellote,
 Tant jour ouvrier que feste eschappe l'hoste;
 Après chanter, hault crier et beller,
 Prends le repas; puis, pour estre en bel aer,
 En ce grand parc marche le pas soubdain,
 Et se emprès moy lappereau passe ou dain,
 La course et veuë en ay à tout le moins,
 Et le souhait d'en prendre avec les mains.

Le DÉBAT DE DEUX DAMES SUR LE PASSETEMPS DE LA CHASSE DES CHIENS ET DES OYSEAUX fut réimprimé dans le recueil des poésies de Guillaume Cretin, rassemblées et publiées par les soins de François Charbonnier, son enfant adopté, ou plutôt son fils naturel, qui a signé l'épître dédicatoire à la Reine de Navarre, duchesse de Berry et d'Alençon. Cette première édition collective est intitulée : CHANTZ ROYAUX, ORAISONS ET AULTRES PETITZ TRAICTEZ FAITZ ET COMPOSEZ PAR GUILLAUME CRETIN. On les vend à Paris. — Au recto du

dernier feuillet : « Imprimé nouvellement à Paris, pour Jehan Saint Denis, demourant rue Neufve Nostre Dame, à l'enseigne Saint Nicolas. » Sans date, petit in-4 de 4 feuillets préliminaires et de 135 feuillets chiffrés.

Clément Marot avait fait pour Cretin cette épitaphe magnifique, qui fut très probablement gravée sur sa tombe dans la chapelle basse de la Sainte-Chapelle :

Seigneurs passans, comment pourrez-vous croire
De ce tombeau la grand'pompe et la gloire?
Il n'est ne paint, ne poly, ne doré,
Et si se dit haultement honoré,
Tant seulement pour estre couverture
D'un corps humain cy mis en sépulture :
C'est de Cretin, Cretin qui tout sçavoit.

Regardez donc, si ce tombeau avoit
De ce Cretin les faictz laborieux,
Comme il devoit estre bien glorieux,
Veu qu'il prend gloire au povre corps tout mort,
Lequel partout vermine mine et mord.

O dur tumbeau, de ce que tu encœuvres
Contente-toy, avoir n'en peulx les œuvres :
Chose eternelle en mort jamais ne tombe,
Et qui ne meurt n'a que faire de tombe.

Le second poème cynégétique que nous réimprimons à la suite du poème de Cretin n'a pas été

publié séparément par Hugues Salel, mais on le trouve dans les œuvres poétiques de l'auteur. Le MANUEL DU LIBRAIRE décrit ainsi la première édition de ces œuvres, dont le privilège est daté du 23 juin 1539 :

LES ŒUVRES DE HUGUES SALEL, valet de chambre ordinaire du Roy, imprimées par le commandement dudit Seigneur. « Imprimé à Paris, par Estienne Roffet, dit le Faulcheur, relieur du Roy et libraire en ceste ville de Paris, demourant sur le pont Saint-Michel, à l'anseigne (sic) de la Roze blanche. » Sans date, pet. in-8 de 64 feuillets, y compris le titre.

Le poème est la première des trois pièces les plus importantes de ce recueil; son titre, dans cette édition, diffère de celui des manuscrits : CHASSE ROYALE, contenant la prise du sanglier Discord, par tres haultz et tres puissans princes l'Empereur Charles cinquiesme et le Roy François, premier de ce nom. Mais nous avons adopté de préférence le texte du manuscrit, que possède la Bibliothèque de l'Arsenal, sous le n^o 5014. C'est un volume petit in-4 vélin, de 15 feuillets, d'une très belle écriture, avec des initiales en couleurs; la reliure en maroquin rouge, avec filets d'or, est du XVIII^e siècle. Ce manuscrit provient de la bibliothèque du marquis de Paulmy. Il doit exister

d'autres manuscrits du même genre, que l'auteur avait fait exécuter vers 1539, lorsque François I^{er} l'envoya à Bayonne, au-devant de Charles-Quint, qui avait demandé au roi l'autorisation de traverser la France pour se rendre dans ses États des Pays-Bas. Un autre manuscrit du même poème se trouve à la Bibliothèque Nationale : il provient de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dans laquelle il était entré avec la célèbre bibliothèque de Coislin, où il portait le n^o 198.

Le sujet de ce poème allégorique est la guerre du Milanais, que le poète a représentée sous la figure du sanglier Discord, qui est la cause et l'objet de la CHASSE ROYALE de l'empereur Charles-Quint et du roi François I^{er}. Tout cela est fort confus et fort obscur, à ce point que le véritable sens de la fable poétique semble parfois incompréhensible; mais ce poème bizarre a le droit de prendre place dans le CABINET DE VENERIE, en raison des détails techniques d'une véritable chasse, que Hugues Salel a mis en vers, et, il faut bien l'avouer, en assez méchants vers, nonobstant sa grande réputation poétique et son titre officiel de poète royal. Nous avons, en réimprimant la CHASSE ROYALE, suivi de préférence le texte du manuscrit original, que le marquis de Paulmy possédait dans

sa bibliothèque particulière, qui est devenue la Bibliothèque de l'Arsenal.

Ce poème de la CHASSE ROYALE, qui nous paraît presque inintelligible aujourd'hui, eut pourtant un brillant succès à la cour de François I^{er}, où on l'admirait sans doute sans trop le comprendre : on n'y voyait que la description poétique d'une chasse au sanglier. Olivier de Magny, un des admirateurs les plus enthousiastes de Hugues Salel, qu'il appelle son seigneur et maître, n'a pas oublié de faire l'éloge de cette CHASSE ROYALE, dans une ode qu'il adressait à l'auteur, en s'efforçant d'être aussi obscur et aussi entortillé que lui :

Puis, dressant son vol merveilleux
Jusques au ciel, chanta la CHASSE,
Où du sanglier trop orgueilleux
Il dit la deffaite non basse ;
Consacrant au siècle à venir
De ce grand roy le souvenir ;
Je dy ce roy dont la prudence
Flambe en éternelle évidence.

Olivier de Magny, dans ces détestables vers, donnait un triste témoignage du mauvais goût et de l'insuffisance littéraire du roi François I^{er} qui se connaissait mieux en vénerie qu'en poésie.

L'auteur de la CHASSE ROYALE devait être ou avoir été chasseur, quoique François I^{er}, dont il était le valet de chambre, l'eût nommé abbé

commendataire de l'abbaye de Saint-Cheron, près de Chartres, car nous nous rappelons avoir vu, il y a plus de quarante ans, un très beau manuscrit du cartulaire de cette riche abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, et ce manuscrit, qui fut vendu alors à la Bibliothèque du Roi, avait été exécuté par les ordres de l'abbé commendataire et offrait, en tête du premier feuillet, une curieuse miniature représentant la chasse à courre dans les bois du domaine abbatial.

Hugues Salel, né à Casals en Quercy, vers 1504, mourut en 1554 ou 1555, puisque son ami Olivier de Magny lui dédiait le recueil de ses AMOURS, dans une épître datée du 27 mars 1553 (vieux style, pour 1554). Il avait quitté la cour depuis la mort du roi François I^{er} et s'était retiré dans son abbaye, où ses travaux littéraires furent interrompus par une longue maladie, à laquelle il succomba enfin. Tout abbé qu'il était, il n'avait jamais été prêtre, et ses vers amoureux ne le prouvent que trop. L'ouvrage de toute sa vie fut une traduction en vers de l'ILIADÉ d'Homère, dont il n'eut pas même le temps d'achever le 13^e chant. Il avait été lié d'amitié avec Clément Marot, Mellin de Saint-Gelais, Claude Binet, etc. On l'appelait partout le bon Salel. Étienne Jodelle se chargea de rendre hommage à sa mémoire, en rimant

son épitaphe, qui fut gravée sur sa tombe dans l'église de son abbaye; c'est Hugues Salel qui est censé parler lui-même :

Quercy m'a engendré, les neuf Sœurs m'ont appris,
Les Roys m'ont enrichy, Homere m'eternise,
La Parque maintenant le corps mortel m'a pris :
Ma vertu dans les cieux l'ame immortelle a mise.
Donc ma seule vertu m'a plus de vie acquise,
Plus de divin sçavoir, plus de richesse aussi,
Et plus d'éternité, que n'ont pas fait icy
Quercy, les Sœurs, les Roys, l'*Iliade* entreprise.

PAUL LACROIX.



DEBAT ENTRE DEUX DAMES

SUR LE PASSETEMPS

DES CHIENS ET DES OISEAUX

PAR GUILLAUME CRETIN



DEBAT ENTRE DEUX DAMES

SUR LE PASSETEMPS

DES CHIENS ET DES OISEAUX

En la saison que le joly ver dure,
Que arbres ont pris feuillages de verdure,
Que fruitz nouveaux parmy les branches pendent,
Que herbes et bledz sur la terre suspendent,
Que tous veneurs, en haulte cervoison,
Vent destourner biches, cerfz, à foison,
Que oyseaux de poing reclamez et bien duictz
Donnent aux gens passetemps et desduictz,
Et que plusieurs gentilz hommes s'esbatent,
Courent aux champs et des esperons battent
Tant leurs chevaulx qu'ilz en sont hors d'alaine;
L'autre an, huit jours après la Magdalaine,
Deux Dames veiz, qui venoient de l'esbat,

Et myrent sus ung honneste debat.
L'une amoit chiens, l'autre oyseaux, et tendoient
Prouver leur faict comme elles l'entendoyent.

Si m'approchay pour oyr ce propos,
Et mon esprit mettre à port de repos.
Le debat fut que l'une maintenoit,
Et devant tous tresfort la main tenoit,
Que le desduyct d'oyseaux prisoit plus chier
Et mieux valoit, à bien tout esplucher,
Que ne faisoit celuy des chiens; mais quoy?
L'autre disoit : « Qui ne monstre de quoy,
Ce n'est rien dit, » et tenoit le contraire,
Voulant porter chiens de race contre aire
De bons oyseaux. Lors en parolle entrèrent :
Se fault sçavoir où elles rencontrerent.

Advint, ce jour, comme Seigneurs s'advisent
De prendre esbatz et de chasses devisent,
Ung Chevalier ses veneurs mist en queste,
Qui promptement firent si bonne enqueste
Et aux taillis des forestz tant tournerent
Si bien à poinct que un grand cerf destournerent.
Leur rapport faict, ce bon Seigneur envoye
Coupler ses chiens et les faict mettre en voye.
La Dame est là, qui dit par ses bons dieux
Que huy elle oyra les chants melodieux

Des chiens courans, et que bonheur conduit
Le sien desir d'avoir part au desduyct.

C'est la façon legiere et volontaire
Des Dames... Mais de ce nous voulons taire.
Sus, de par Dieu ! On dresse le banquet,
Puis tout s'en va, et Briquet et Marquet
Ainsi gaiement à l'assemblée allerent,
Et lors veneurs le cerf aux chiens baillerent,
Qui ne fut pas sans les jarrets escourre :
Car tout le jour ne cesserent de courre
Par bois, par champs, par landes et fustayes.
Le cerf, brossant halliers et fortes hayes,
Ruzes et saultz, pour mettre chiens au change,
Fournyt assez, mais enfin print l'eschange
D'un grand estang, habandonnant les boys,
Et là dedans il fut mis aux abboys.
Si fault noter que cest estang batoit
Contre un chasteau, dont le Seigneur estoit
Pour l'heure aux champs, affin de prendre l'air
Et ses oiseaux veoir faire enoy seller ;
Sa femme aussi, Dames et Damoyelles.
Honnestes gens tout plain avecques elles.
Ung espervier ceste Dame portoit,
Qui au desduict fort bien se comportoit,
Et si avoit assez de gibier pris

Pour le plaisir de vouloir mettre à pris,
Car les oyseaux firent si bon debvoir
Que meilleur d'eulx n'est possible de veoir.
L'heure approcha, tout ainsi que appetiz
Viennent souvent à grans comme à petis ;
Le Seigneur dist : « Tournons bride ! il est temps
D'aller soupper. » Ainsi s'en vont contens,
Tous glorieux de leur bonne entreprise.

En approchant, oyrent sonner prise,
Dont à peu prés troublèrent leurs espritz ;
Mais on leur dist que le cerf estoit pris
En leur estang ; si marcherent bon pas
Pour en sçavoir, et ne demandez pas
Si au recueil on se fist grosse chere :
Joyeux devis se mirent à l'enchere,
Menus propos furent en avant mis,
Ainsi que on faict entre les bons amys.

Les deux Seigneurs se devisent ensemble,
Comme joyeux d'eulx rencontrer, ce semble ;
Dames tiennent aussi maniere gaye,
Et ung chascun des deux bendes s'esgaye.
On chante, on rit, on s'accolle, on se baise ;
De bien longtems le rire ne s'appaise.
Après cela, on tire vers l'hostel
Du Chevalier, qui a bruict et loz tel

De traicter gens fort bien pour quelque affaire
Qu'il saiche avoir à conduire et à faire.

Serviteurs vont accoustrer les estables,
Les uns au foing, autres dressant les tables,
Maïstres d'hostelz courent parmy la place,
Paiges sur bout, il fault que tout desplace;
On perce vins, on larde venayson,
Poulet, pigeon, ne se saulve, ne oyson,
Que incontinent il ne soit mis en broche.

Et ce pendant que viande on embroche,
Les amoureux se devisent aux dames,
Comptent leur cas, jurent Dieu et leurs ames
Que leur amour tant les tourmente et nuict
Qu'ilz n'ont repos la seulle heure de nuict,
Font des piteux, souspirent et lamentent,
Mais, pour certain, je croy qu'en cela mentent.

Or, pour entrer ou propos entamé,
Les Dames cy, qui tousjours ont aymé,
L'une les chiens, l'autre oyseaux, sont ensemble,
Et vont disant ce que bon leur en semble.
Tout regardé tant en là comme en çà,
Celle qui tient pour oiseaux commença
Et dist ainsi : « Madame, bien scavez
Combien de mal pour vostre chasse avez ;
Vous et voz gens estes vostre saoul las,

Valent pas mieux les desduicts et soulas
 Que aysement on peult au vol comprendre,
 Que travailler son cueur et corps à prendre
 Chevreul ou cerf? Meilleurs sont les desduictz
 D'oyseaux que ceulx à vostre mode duictz;
 Huy nous avons du plaisir encor eu,
 Et sans avoir, Dieu mercy, tant couru ! »

D'autre costé, celle qui tient pour chasse
 Et qui l'esbat de venerie pourchasse,
 Dit que un propos elle estime fort maigre,
 Sinon qu'il soit débatu en forme aigre,
 Et, au regard de ce qu'elle debat
 Qu'en vol d'oyseaux y a non plus d'esbat
 Qu'en cours de chiens, dist qu'il ne luy desplaie :
 Le vouloir n'a que de tant luy complaise
 Se y accorder, mais l'autre part tiendra
 Et le dira où il appartiendra.

Dit, outre plus, que plaisirs sont trop courts
 En vol d'oyseaux, et que chiens en ung cours
 Font de plaisir plus cent foys par les boys,
 Et trop meilleur fait ouyr leurs abboys
 Que ne fait pas veoir voller ung faulcon,
 Sacre ou gerfault, car souvent il fault qu'on
 Tracasse au loing, si quelqu'un d'eulx s'essore.

L'autre respond : « Nostre propos cesse ore,

Car il me fault ces gens entretenir.
Qui ne scauroit maniere aultre tenir,
On jugeroit ma parole estre chere.
Faites ceans, s'il vous plaist, bonne chere
Jusque à demain; cette nuict passera,
Puis au matin tout par compas sera
Mis en avant. Pensez en vostre endroit,
Car j'ay mon cas pourgetté, comme en droict. »

Disant ces motz, chascun est arrivé,
Et sur ce point le clou luy a rivé
Celle qui a le train de chasse appris :
Car, en voyant le grand cerf qu'on a pris,
En soubriant luy va dire : « Madame,
Entendez-vous recouvrer appuy de ame,
En soustenant que de voz oyseaux sorte
Ung pasetemps qui soit de telle sorte
Comme cestuy. Demandez se prou fait
Veneur ayant tel plaisir et proufit. »

Vers le Seigneur du lieu s'adresse et dit :
« Pour Dieu, Monsieur, escoutez quel esdict
Madame tient. Elle estime, en effet,
Chasse de chiens pour nulle, se n'est fait
Au vol d'oyseaux, et grands biens dit, et compte
Que de tous chiens, tant soyent bons, ne tient compte.
Quant est de moy, je vueil ce point debattre,

Et si c'estoit chose honneste de battre
Et mettre sus le tournoy ou combat,
Seulle tiendroye, en la façon qu'on bat,
Contre elle et deux de sa sorte les rens,
Voyre au danger de dire : « Je me rends ! »

« Se j'avois tort, que jamais ne craindroye
Non plus vrayement que regnart doit craindre oye,
Mais dictes-luy que son esprevier face
Quelque bon vol qui nostre prise efface.
Si ses oyseaux tenoient entre les serres
Ung tel gybier, dont ma chasse laisse erres,
Dire pourroit que assez bien se ayse corps,
Qui prend le cerf sommé de seize cors.
Nostre debat est tel et differe en ce :
Dont, s'il vous plaist, pour veoir la difference
Pro et contra d'une telle querelle,
Se juge y a en ce pays, querez-le. »

De ce propos les Chevaliers tous deux
Ont tresfort ris; jamais, aux rapports d'eulx
Et tous leurs gens, passetemps ne receurent
Plus à leur gré, dont si bien faire sceurent,
Que tout ce soir fut la chose menée
Par tel party, que jamais femme née
Ne mist avant babil si effillé,
Comme chascune orendroit a fillé.

C'est un grand cas quant femmes se topiquent :
 Leur langue va comme gens qui tost piquent ;
 Vous les veissiez rougir, pallir, trembler
 De fier despit, pour l'une à l'autre embler
 Le dernier mot ; mais ce ne voit-l'en pas
 Guère advenir, sinon que le lempas
 Ou fille feist la parole empescher.
 Femmes tousjours sçavent où en pescher ;
 Leurs bouches n'ont serrures ne lyens.

Or, en effet, le Seigneur de lyens
 Leur dist ainsi : « Si vous voulez qu'on juge
 Du different, j'ay pensé un bon juge :
 C'est le Seigneur conte de Tancarville,
 Expert sur tous, j'en dis autant, car ville
 Ne ayme à hanter comme l'esbat des champs,
 Et ne luy plaist tant ouyr les deschantz
 Des instrumens que prendre à son gré l'air
 Et aux abboys faire trompes gresler. »

Contentes sont, et chascune a signé
 Le compromis de ce juge assigné,
 Que l'on cognoist n'estre en ce peu sçavant :
 Si sont d'accord que l'arrest pousse avant,
 Et ont espoir qu'il fera tant pour elles
 Le tout juger, sans faveur temporelles.
 Par ce moyen fut conclud, dés ce jour,

Le lendemain ne faire aultre sejour,
Et que au matin tout ce procès seroit
Mené au long, et qu'on ne cesseroit
De poursuyvir la matiere tractable,
Et sur ce point on se alla mettre à table.

Se demandez quelz entremetz et vins
Furent serviz, tousjours allay et veins
Pour veoir dresser tous les beaulx appareilz,
Desquelz ne vis, longtemps y a, pareilz ;
Viande assez, à planté gybier, et force
De venayson. Là, ung chacun s'efforce
De bien conter : aussi chasseurs souvent
Ont appetiz qu'ilz recueillent sous vent.
Brief, il y eust si tresbonne sequelle,
Qu'on feist ce soir viette Dieu sçait quelle,
En crochetant gros flacons et prou potz.

Le soupper faict, on ne tint point propos
De convyer l'ung et l'autre à veiller,
Car on entend assez que au travailler
Est deu repos ; aultrement cela nuyct.
Chascun s'en va, ainsi passe la nuyct.
Le jour venu, tout le monde se lieve,
Les Seigneurs pretz, merveilleux bruyt s'eslieve :
Quoy? que dit-on? On regarde et oreille.
Dames, qui ont tant la puce à l'oreille,

Qu'il ne les fault appeller ne esveiller,
 La nuict n'ont faict que penser et veiller :
 Par quoy se sont si matin esmouchées,
 Sans estre à poy bien coëffées ne mouchées,
 S'en vont ouyr une messe de chasse,
 Et semble, à veoir, que appetit les dechasse,
 Non appetit de manger, mais de faire
 Sur ce debat leur contraire deffaire.

En ung vergier de fort plaisant pourpris,
 Riche et paré plus que aultre, pris pour pris,
 Qu'on puisse veoir sur la terre planté,
 Ouquel y a d'arbres à grand planté ;
 Sur un preau de treilles tout couvert,
 Fut le quaquet de ces Dames ouvert.
 Seigneurs sont là, qui leurs femmes regardent,
 Fort courroucez qu'ilz n'osent rire et gardent
 Grave maintien ; gentils hommes assis
 Sont deux à deux, trois à trois, six à six.

Paiges, varletz, serviteurs, tout accourt.
 C'est un estat, tant y a grosse court.
 Ces Dames sont mises sur le beau bout
 Si asprement que tout le cueur leur boult
 Lors celle-la de l'esprevier convoye
 L'autre, disant : « Sus, Madame, qu'on voye
 Ce que direz. » Elle respond : « Mais dictes,

Vous qui parlez? Mais, vous, riens, trop mesdictes
 De faire argu à qui commencera.
 Je ne puis pas sçavoir comment sera ;
 Puisque avez mys le propos en avant,
 N'esse raison que vous parlez devant? »
 Si fut conclud : ainsi feist ses apprestz
 De proposer comme ensuyt à peu près.

LA DAME A L'ESPREVIER

En reprenant ce que disoye au soir
 Touchant le point que debatre pretendz,
 On ne doit pas le jugement surseoir,
 Mais de plain sault prononcer et asseoir
 A mon prouffit, ainsi que je l'entends :
 C'est assavoir que oyseaux font passetemps
 Trop plus que chiens que l'on saiche trouver :
 Et qu'il soit vray, je le prens à prouver.

Premierement je fonde ma raison
 Sur ce que oyseaux sont honnestes et gentz,
 Et plus que chiens, et sans comparaison,
 Les recueille-on à chascune maison
 Des grans seigneurs et des moyennes gens ;
 Tous princes sont songneux et diligens
 De les porter, tant que leur saison dure.

Oyseaux sont netz, et les chiens plains d'ordure.

Consideriez que chiens sont si tres-ors :
 Je m'esbahys que on nourrist tel mesnage.
 Tant sont requis oyseaux et nyetz et sors
 Que enfans de roys, pour avoir telz tresors,
 Engaigeront leurs terres et appennaige.
 Qu'esse de veoir oyseau qui a pennaige
 Net, accoustré, joinct, polly et luyant !
 Je ne croy pas qu'il soit riens si plaisant.

N'esse plaisir à veoir ung esprevier,
 Longes aux piedz, sonnettes et vervelles ?
 Qui en sçauroit ung tel que à part veiz hier,
 Assez seroit pour le faire ennuyer
 Et mettre aux champs fantastiques cervelles.
 Mais sont-ce pas façons trop plus nouvelles
 Veoir sur le poing oyseaux par gentillesse,
 Que mener chiens et vieulx dogues en laisse.

Mordre, abayer, tout gaster et mal faire,
 Sçait faire un chien, et aultre chose non ;
 Sur les fumiers ronger os et deffaire,
 Cryer, huller, l'enraigé contrefaire,
 C'est tout luy fault, vela son propre nom ;
 Chiens n'ont jamais, comme oyseaux, le renom
 Donner desduict sur dueil d'ennuyeux faicts :
 C'est l'argument que contre vous je fais.

Vostre sçavoir, je cuyde, se abbestist
 De soustenir une chose si crüe :
 Encontre oyseaux reprenez appetit.
 Ne voyez-vous que ung faulcon si petit
 Desconfist bien cygne sauvaige et gruë ?
 De trop beaucoup avez parolle aigre euë,
 Dire que oyseaux ne sont de bon effect;
 Mal en yra, vostre procès est faict.

Dame Raison vous convye et semond
 Ja confesser que vous ay surmontée.
 Or demandez se deduict y a montt,
 Quant le faulcon part pour tirer amont
 Après heron faisant une montée :
 De plaisir n'est la bende desmontée ?
 On voit donner de si belles venuës,
 Si hault qu'on peult regarder sur les nuës.

Si tressoubdain vont ensemble sourdant,
 Que à peine on sçait que ung et l'autre devient,
 Ne pensez pas qu'on s'aille morfondant :
 Car, quant on voyt qu'ilz s'en viennent fondant,
 De froid, chaleur, faim et soif ne souvient ;
 Maistre heron jusque à terre s'en vient.
 Qui auroit lors la mort entre les dens,
 Il revivroit de veoir tel passetemps.

Se on veult parler du beau desduict d'oyseaux

Que on peult avoir en volant pour riviere,
 Quant faulconniers batent le long des eaux,
 Enquerez-vous si bottes et houseaux
 Laisent souvent estriefz et estrivieres.
 Les gallans sont, sans barbute et baviere,
 Jusques au cul dedans l'eaue bien souvent ;
 Plus drus en sont, pourveu qu'il face vent.

Quant ung chascun veult faire bon devoir,
 Celluy n'y a qui doute de morfondre ;
 Faulcons sont haultz, à peine on les peut veoir.
 Et, se canars font semblant de mouvoir,
 Vous les verrez comme tempeste fondre,
 A grans souffletz les vous viennent confondre :
 Ils tombent bas, puis contremont ressourdent ;
 Patapt ! c'est fait, se de l'eaue ne se hourdent.

C'est un plaisir quant ilz font des plonjons,
 Car faulconniers les sçavent desjucher
 Trèsbien, non pas comme on fait les pigeons :
 Fourrer se fault parmy roseaux et joncs.
 Sont-ils amont, on les voit tresbucher,
 Et de si prés buffetter et chercher
 Que d'eschapper n'y a jamais ressource :
 Plus grand desduict n'est que d'en veoir la source.

Se le faulcon donne force desduict,
 Sachez que on voit d'autres oyseaux assez

Pour faire vol en des sortes plus de huyt ;
Mais l'esprevier, par dessus tous, desduyct
Ung droit millier de plaisirs enlacez.
Ne pensez pas que les gens soyent lassez
De ce mestier, ne que au monde soit huy
Ung passetemps si plaisant que cestuy.

Par vostre foy, dictes qu'il vous en semble ?
Doibt-on pas bien ce desduict avoir cher ?
Quant sur les champs telle bende se assemble
De grans Seigneurs et de Dames ensemble,
N'esse plaisir que de les veoir marcher ?
Mais tant y a, quant vient au remarcher,
Fault que chascun ayt œil de bonne mise,
Pour regarder où se fait la remise.

Et, s'il advient que quelc'un ou quelc'une,
En cet endroit, de la veüe s'entretaille,
Dieu sçait comment de chascun et chascune
Il est mocqué, faulte n'y a aulcune ;
Tout assureé se tient d'avoir bataille.
Mais ne cuydez jà que debat aille
Jusque au logis, car de ces joyeux cris
Et plaisans motz ne peult sortir que ris.

L'ung dit comment son oyseau a bien fait
Et que d'un vol honnestement a prins
Perdreau desja tout maillé en effect ;

L'autre maintient le sien estre parfaict
 Plus que n'est ung qu'on saiche mettre à pris.
 L'autre respond : « De tous faictes mespris,
 Et, en ce cas, fol cuyder vous deçoit,
 Car si bon n'est que ung aussi bon ne soit. »

Sur ce debat, quant on a le loysir
 Et que oyseaux ont fait assez bon devoir,
 On les abesche, en leur faisant plaisir,
 Sur le gybier, et lors qui peult choisir
 Quelque allouette, on prend soulaz de veoir
 Tirer amont. Si vous fais assavoir
 Que, si elle est de l'aelle bien pourveuë,
 On pert souvent l'ung et l'autre de veue.

Le beau du jeu est, touchant cest affaire,
 Quant l'oyseau n'a sa proye surmontée.
 S'elle demeure amont, qu'est il de faire ?
 Il faut lascher, pour le desduict parfaire,
 Ung autre, affin de la rendre domptée,
 Et, s'il est bon, en faisant la montée,
 Dieu sçait comment il la soufflette et bat.
 Où pensez-vous trouver un tel esbat ?

Advient souvent que longtemps on regarde,
 Car si hault sont qu'on ne sçait qu'ilz deviennent.
 On chante, on rit, on se joue, on brocarde :
 Puis, tout soubdain, qu'on ne s'en donne garde,

Tous deux, fondans ensemble, à terre viennent.
 Imaginez quelz plaisirs y surviennent,
 Quant l'allouette entre gens se vient rendre,
 Et doucement se laisse à la main prendre?

Comme j'ay dict, on trouve plus que assez
 D'autres oyseaux pour approuver mon dire,
 Mais seulement, par ces deux, tiens cassez
 Tous les deduictz, où si fort tracassez,
 Après voz chiens. C'est dit sans plus redire :
 On ne me peult, en ce cas, contredire
 Que le plaisir des bons oyseaux n'efface
 Celluy des chiens, pourveu que droict se face.

Qui d'œil ne voit, on dit que au cueur ne deult.
 Puisque ainsi est, je dy, pour la pareille,
 Que le regard en telle chose peult
 Donner plaisir mieux que ouyr, et me meult
 La raison que œil est plus digne que oreille
 Du passetemps qui au cueur s'appareille ;
 Aultre que l'œil n'en porte le message :
 Pour tesmoins prens, sur ce, tout homme sage.

Si plaisir vient plus d'œil donc que d'ouye,
 Bien est fondé l'argument que je tiens,
 Et de l'arrest debvray estre esjouye,
 Se ma raison est bien veuë et ouye,
 Que devant tous et toutes je soubstien.

A tant m'en tays, sauf que à dire retien
 Que vol d'oyseaux vault mieux que ne fait pas
 Le cours des chiens, et concludz sur ce pas.

L'ACTEUR

Après ces mots, se leve l'autre Dame,
 Qui ne daigna demander conseil de ame,
 Mais franchement et gay ne faillit point
 Reprendre en brief les motz de poinct en poinct
 Dont se pensoit veoir desavantagée.
 L'une n'estoit de l'autre avantagée,
 Et vous dys bien que, se l'une parla
 Honnestement, sy fait l'aultre, et par là
 Chascun disoit : « Ceste dict à soubzhait,
 Et ceste aussi bien babille à son hait. »
 En quoy plaisir prindrent tous les tesmoings,
 Et de ma part n'euz, pas n'en doutez, moins
 De pasetemps, car atterré m'estoye
 Soubz ung rosier, où par esscript mettoye
 Leur plaidoyé. Si commença de dire
 Ce qu'il s'ensuyt ; elle m'en peult desdire.

LA DAME QUI SOUSTIENT LES CHIENS

S'il estoit dit que, sans ouyr partye,
 Homme jugeast ainsi qu'il entendroit,
 Assez pourroye estre ore mal partie,

Et cuyde bien que petite partie
 Du jeu gagné auroye en cest endroit,
 Veu que arguez et vous fondez en droict
 Si tresavant que termes d'advocat
 Ne sçauroient mieulx donner ordre à voz cas.

Besoing ne fust avoir hanté l'escolle,
 Pour la façon des motz secrets apprendre
 Dont ore usez : vostre bouche les colle
 Si proprement, joint, accoustre et accolle,
 Que dire après n'ose, doubtant mesprendre ;
 Mais toutesvoyes si veuil-je bien reprendre,
 En mon patoys, tous les pointz que avez dictz,
 En respondant à voz raisons et dictz.

Sur le propos du desbat vostre et myen,
 Il m'est advis que avez voulu touscher
 Et mettre avant de soustenir combien
 Valent oyseaux, et dit tout plain de bien
 De leur beau vol, que vous tenez tant cher ;
 Puis, quant et quant, avez ozé coucher
 Maulx infinis sur chiens de toutes races,
 Disant qu'ilz n'ont beaultez, bontez ne graces.

Premierement, oyseaux, par vostre dict,
 Sont tant amez des princes et des roys
 Et ont vers eulx si bon et grand credit
 Que sur leur poing les portent par edict

Des gens attraictz en tous nobles arrois ;
Chiens sont si ors et font si grans desrois,
Ce dictez-vous, que gens sont coustumiers
De les laisser coucher sur leurs fumiers.

Vous dictez plus, que oyseaux sont tous jolyz,
Propres et netz, qu'on les porte partout,
Beaux, jointz, luyans, accoustrez et polyz,
Et que l'on doit tenir chiens aboliz :
Car, si l'ung prend, l'autre robbe et tolyt ;
Malfaisans sont, de trop grand et lourd coust,
Grandz gaste-biens, pleins de fiente et ordure.
Tort ne vous fais, si doucement l'endure.

Puis alleguez que ung faulcon desconfit,
Tuë et abbat le cygne, aussi la gruë.
Si, en ce cas, vostre dire suffit,
Et que en saichez faire vostre prouffit,
Plaisir aurez, pourveu que soyez cruë ;
Et non pourtant qu'il semble chose cruë
Veoir grant oyseau deffait par un petit :
Si donnez-vous de le croyre appetit.

Ce que outre plus votre parler comprend,
C'est du heron, et des montées qu'il faict,
Puis des oyseaux de riviere qu'on prend,
Des gentilz tours qu'on y treuve et apprend,
Et comme on voit le faict et le deffaict ;

Aussi parler de l'esprevier parfaict,
 Qui tire amont sur l'allouette, et bas
 La faict venir, où se font beaulx esbatz.

Et en mettant fin à vostre oraison,
 Dont je fais cy un abregé recueil,
 Dictes que oyseaux sont, sans comparaison,
 Plus à priser que chiens, pour la raison
 Que toutes gens leur font meilleur recueil.
 Si concluez à tant, et dictes que cœil
 En telz desduictz fait beaucoup plus que ouye.
 Si respondray, si je puis estre ouye.

Pour commencer, quant à ce que vous dictes,
 Que oyseau se peult par les maisons porter
 Des roys et ducz, et aussi que mesdictes
 Si fort des chiens, et du tout contredictes
 Que dignes soyent les y veoir transporter,
 A toutes gens me veuil bien rapporter,
 Si on ne voit, festes et jours ouvriers,
 Sur lictz couchez espaignolz et levriers.

Levriers sont chiens, direz-vous du contraire?
 Je croy qu'il n'est si simple creature
 Qui ne ayme bien quelque beau chien retraire,
 Entretenir, veoir, nourrir et attraire
 Auprès de soy, ou trop se desnature :
 Car ung chien est de si bonne nature

Qu'il ne peult veoir à son maistre debatre
 Homme vivant sans le vouloir combatre.

Tesmoing celluy qui combatit Maquaire :
 Ce fut combat de merveilleuse grace.
 Mais trouvez-vous ung oyseau de quelque aire
 Qui faulconnier suyve jusques au Cayre
 Comme fera ung chien de bonne race?
 Et à repos ne le verra homme estre
 Jusques à tant qu'il ayt trouvé son maistre.

On porte oyseaux ; mais comment ? Au dangier
 D'en recevoir mesaise bien souvent :
 Oyseau despit s'essore de legier ;
 Tantost yra en pays estrangier,
 Si une fois il empongne son vent.
 Demandez donc, à ce propos, s'on vent
 Ce desduict cher, pour en dire à loysir :
 Plus peine y a cent fois que de plaisir.

Tenir procès touchant la netteté
 D'oyseaux ou chiens, cela ne conclud point
 Nostre argument ; mention n'a esté
 Se ordure y a ou deshonesteté.
 C'est temps perdu, il fault venir au point.
 La question est d'eclairer au point
 Lesquelz des deux donnent plus grant esbat,
 Chiens ou oyseaux, vela nostre desbat.

Mais, puisque tant en avez tenu plaid,
J'ay bien voulu respondre à cest article ;
Quant au surplus, avant le jour complet,
J'espere assez de jouer mon couplet
Et de monstrier sans lunette et bezicle
A qui voudra, s'il n'est aveugle ou bisicle,
Que les desduictz des chiens vallent trop mieulx
Que des oyseaux à chanter parmy eulx.

Et pour entrer au train de venerie,
Ainsi que avez traicté bien à loysir
Et mis avant vostre faulconnerie,
Je allegueray la belle sonnerie,
Criz et deschantz, qui se font à desir ;
Le passetemps, le deduict et plaisir
Qu'on peult avoir en courant cerfz à force,
Quant ung chascun de bien faire s'efforce.

Beau passetemps peult avoir conquesté
Seigneur ayant maison de biens comblée,
S'il veult chasser le long de quelque esté,
Quant veneurs ont le long du bois questé :
Leur rapport fait, il va à l'assemblée ;
Lors trouvera toute pleine tablée
De gens assis sur la belle herbe verd',
Qui ont, pensez, l'appetit bien ouvert.

Là endroit sont Dames et Damoyelles,

Sur l'herbe verd' assises et couchées ;
 Seigneurs aussi abordent emprés elles.
 Leur presentant prunes vertes, grozelles.
 Voyre et Dieu scet s'elles sont bien touchées !
 Caquet y va, comme chez accouchées :
 Parle qui veult, homme n'est escondit ;
 Mais si voit-on ce qu'on faict et qu'on dit.

Vous avez fort la chasse desprésée
 Et mys les chiens coucher sur le fumier ;
 Respondez-moy si, après la risée,
 Il faict beau veoir veneur, sur la brisée,
 Aller devant avecques son limier ?
 Notez icy, c'est pour le poinct premier.
 Il faict cent fois meilleur ouyr la meute
 Que veoir le vol, dont faictes tant d'esmeute.

Quant le Seigneur a mys ses chiens à part,
 Et le veneur reprend ses brisées querre,
 Celluy qui veult avoir au desduict part
 Loing ne se tient, mais prés sa veue espart,
 Veoir s'il pourra monstrier le cerf par terre.
 Lors le lymier s'en va ses voyes querre,
 A route ainsi se frappe tout avant,
 Et faict lancer le cerf qui va fuyant.

Si le veneur, en poursuyvant son droict,
 Voit le repos du cerf, et que au vray sache

Que le droict lict soit du sien là endroit,
Est si joyeux que pour riens ne voudroit
Que ainsi ne fust : lors son lymier attache,
Sonne ung long mot, et les aultres chiens lasche,
Du cerf mescreu destourné plus ne doubte.
Ainsy luy fait bailler la meute et route.

Adonc voit-on des esperons donner,
Et galopper comme à course de lance ;
Trompes et voix font tel son entonner
Qu'on ne orroit pas à peine Dieu tonner.
Et chiens d'aller : le cerf est en balance ;
Jaçoit pourtant que le change leur lance
Ruses et saultz, son pays tournoyant :
Si sera-il tost pris, c'est pour neant.

Fuyant s'en va par fustaye et hault boys,
Et fait, s'il peult, une ruze en arriere,
Dont quelque foys les chiens changent leur voix,
Et congnoist-on, à ouyr leurs abbois,
Qu'ilz passent outre, et le cerf est derriere :
Cela est cler comme jour de verriere.
Plaisir n'est tel que avoir chiens de valeur,
Qui savent bien reprendre voix du leur.

La noise alors commence de plus belle ;
Veneurs s'en vont après les chiens huant :
« Merlant, Rigault, Marteau ! appelle, appelle ! »

C'est un desduict d'oyr telle clapelle.

« Là, compaing, là, va! Veez-le cy fuyant! »

Trompes et voix vont sonnans et criant;

Lamentent chiens, et chevaux tant hanissent,

Que les foretz du grand bruyt retentissent.

Dames sont là, en quelque lande auprès,

Qui voyent venir le cerf baissant la teste,

Tout plain de gens aussi fuyans après;

Grandz et petitz font de si beaux apprestz

Que en brief sur luy tombera la tempeste

De fort huer, qui l'estonne et enteste.

La langue traict, tant la teste luy poyse :

Qui cherche l'eau, c'est force qu'il y voyse.

Je m'esbahys que de aise on ne trespasse

De ainsi le veoir en la riviere entrer;

C'est passetemps quant il va oultre et passe,

Car les veneurs, sans querir aultre espace,

Suyvent après : chascun se veult monstrier.

Mais là les chiens ne peult pas rencontrer;

Si passe l'eau, puis quelqu'un en reprend,

Et à chasser de plus belle on se prend.

Demandez-vous dont les plaisirs despendent,

Lorsque le cerf cuyde tourner au boys,

Que on voit les chiens qui aux fesses luy pendent :

Ne cuydez pas que l'ung ne l'autre attendent,

Tous à l'envy monstrent leurs belles voix
Durer ne peult, il est mis aux abboys,
Et n'atend plus remede d'avoir mieulx
Fors tomber mort, à l'heure, devant eulx.

Ainsi je dis, par raison bien prouvée,
Desduict d'oyseau, faulcon ne esprevier,
Ne donne point une joye esprouvée
Telle qu'elle est en la chasse trouvée,
Et mesmement, comme je la veiz hier,
Qui bon l'aura pense de l'envyer,
Car de ma part oze ad ce contredire
Et en tous sens renverser vostre dire.

Chasses ont cours, ne doubtez point, où elles
Sont demenées ainsi qu'il appartient.
Vault-il pas mieulx veoir ung sanglier és toilles
Que tout le jour baster jusque aux estoilles
Pour regarder faulcon que vent soubstient ?
Quant beaulx levriers bien atiltrez on tient,
Et que en ung cours viennent sanglier ou lée
C'est un plaisir que d'estre à la meslée.

Ronfflant, grongnant, s'en vient la fiere beste,
Et là veneurs, l'espieu au poing, l'atendent ;
Gens, trompes, chiens, font terrible tempeste.
Aulcunes foyz, le cul par dessus teste,
Tombent les ungs, qui leurs jarretz estendent,

Tant sont craintifz ; mais ceulx qui s'y entendent
 L'enferrent franc entre dents de levriers :
 Aussi n'est-il ouvraige que d'ouvriers.

Avant le coup, voit qu'on luy appareille
 Son entremetz, par quoy tranche et descoupe
 Paovres levriers en force non pareille.
 Mais, se quelqu'un le peut prendre à l'oreille,
 Sachez que tost luy rend de tel pain soupe :
 Adonc se vengent chiens et levriers en crouppe,
 Car pugny est lors de toutes offenses,
 Et ne peut plus user de ses defenses.

Imaginez se c'est pas beau desduict,
 Quant on le fait contre ung arbre aculler
 Environné de trente ou de vingt huyt
 Chiens abbayans, dont le moindre est tout duict
 Le bien pincer, et ne peut reculler.
 Je ne croy pas, à bien tout calculler,
 Que Dieu n'ayt fait expressement les boys
 Pour mettre cerfz et sangliers aux abboys.

Oyseau sans chiens à peine peut riens prendre ;
 Ce que font chiens sans oyseaux, comme on sçait,
 Et sans doubter qu'on me saiche reprendre,
 Je dis que chiens font beaulx desduictz comprendre
 Oultre et dessus les oyseaux plus de sept.
 Or, respondes à ce petit verset :

Chiens prennent loups, lievres, regnars, tesson :
Oyseaux volans peuvent-ilz rend' telz sons ?

En reprenant vostre conclusion,
Où avez dict que œil faict plus que ouye,
Touchant cela, c'est tout abusion,
Parler n'en puis, fors en derision,
Car en voz sens monstrez estre esblouye ;
Raison avez, comme il me semble, ouye,
Et dont me veuil rapporter à chascun :
C'est que deux biens vallent tousjours mieulx que ung.

Or, est ainsi qu'on peult deux biens avoir
Par chiens courans, c'est de veoir et ouyr :
Premiers ilz font les cerfz et sangliers veoir,
Qui est plaisir ; puis, pour second debvoir,
Les ouyr faict cueurs de gens esjouyr :
En vol d'oyseaux, vous ne povez jouyr
Sinon de veoir ; doncques chascun congnoist
Que trop mieulx vault ce que on voit et que on oyt.

Veoir et ouyr sont les plus nobles sens
Entre tous ceulx dont jouyst la personne ;
Telz biens se font d'ung homme aveugle absens,
Quant au gybier, car, s'il avoit cinq cens
Faulcons amont, cela riens ne luy sonne,
Et ne sçait point lequel mieulx se façonne,
Fors par rapport, qui ne resjouyt pas,

Comme au chasser faict ouyr sur ce pas.

Car, s'il pouvoit à l'assemblée aller,
Quoy que de veoir eust perdu la puissance,
Si pourroit-il ouyr les gens parler,
Chiens abbayer, trompes sonner, gresler,
En quoy prendroit quelque resjouyssance.
Considerez doncques la jouyssance
De ces deux biens, en tel desduict compris :
Je dys que chiens doivent gagner le pris.

Aultres raisons ay assez de renfort
Touchant ouyr ; qu'il soit vray, par les champs
La chose en quoy on prend desduict, confort,
Joye et plaisir, dont on se esjouyst fort,
C'est escouter les melodieux chants
Des oysillons volletans et marchans
Sur buissonnetz : par quoy conclure vueil
Qu'en cest endroict l'ouyr faict plus que l'œil.

Besoing eusse eu apprendre ma leçon
Pour renverser les raisons que vous dictes,
Car de ma voix est trop foible le son.
Si suis d'avis que au Juge nous laissons
Tout le surplus, sans user de redictes,
Et, se de luy ne sommes esconduictes
Quant devers luy envoyrons, or'endroit
Il jugera qui aura tort ou droict.

L'ACTEUR

A tant cesse ceste Dame afeſtée,
 Qui bien monſtra eſtre fort affectée
 A ſouſtenir vaillamment ſon affaire.
 Si fault noter que l'aultre eut fort affaire
 A ſe garder de luy trancher parole,
 Car il ſembloit qu'elle jouaſt par rolle,
 Et que non plus euſt peine de vuyder
 Langage à point que fil à deſvuyder
 Luy couſteroyt ; mais non pourtant elle eut
 Maintien rassis ; puis à ſon tour eſleut
 Temps et loysir de repliquer ainſi,
 Ou à peu près que je l'ay mis icy.

LA DAME A L'ESPREVIER REPLIQUE

Bien ſuis d'accord qu'on face mettre en voye
 Homme entendu, qui ce plaidoyé porte,
 Cloz et ſcellé, au Juge, affin qu'il voye
 Le demené, et ſur ce nous envoie
 Vray jugement qui au droict ſe rapporte ;
 Mais ne penſez que à tant je me deportte,
 Car il fault bien que ma parole applique
 A vous donner quelque mot de replique.
 Se, comme vous, la grace ne deſſers

De bien parler, si n'est mon sens seduyt,
Que n'ose assez monstrier de quoy je sers,
En repliquant sur la chasse des cerfz,
Dont tant avez blasonné le desduyt.
Vous dictes bien comment on se conduit,
Et combien sont Seigneurs et Dames ayses ;
Mais vous taisez les peines et mesaises.

Appellez-vous plaisir de tracasser
Aprés les cerfz, pour prendre lourdes tailles,
Voire au danger de jambe ou bras casser ?
Vault-il pas mieulx chanter et ricasser
A veoir voller petitz perdreaux et cailles ?
Qui me diroit : « A ceste heure il fault que ailles
Courre un cerf, » non, je reponds, que ne peine
Jamais pour veoir plaisir de telle peine.

De veoir sangliers, ainsi qu'il vient au cours,
C'est passetemps entremeslé de crainte :
Le plus souvent qui n'auroit du secours,
Ung seul hasard met la vie en decours.
Fourrez-vous-y pour avoir telle estrainte !
Esbat ne vault, qui se faict par contrainte ;
Non faict desduict, quant il met gens en doubte ;
Où danger est, lyesse affoiblit toute.

Vous concluez que oreille faict plus que œil
En tous desduictz qu'on peult au monde prendre.

S'il est ainsi, le gracieux accueil
 Dont voz yeulx ont dressé maint bon recueil
 A peu souvent envers plusieurs mesprendre.
 Quant est de moy, je ne puis pas comprendre
 Que l'œil ne soit plus à recommander,
 Et à propos je vous veuil demander.

Deux hommes sont maintenant cy endroit ;
 L'ung perd les yeulx, et l'autre sourd devient :
 A vostre advis, lequel des deux perdroit
 Plus, ou celluy qui n'oyt goutte par droit,
 Ou l'aveugle que conduire convient ?
 Il est certain que trop plus mesavient
 Au non voyant, car il perd la plaisance
 De veoir, dont peult l'autre avoir ample aisance.

Ceste raison suffira desormais
 Pour vous trencher et fermer le passage.
 Par ce moyen, de parler me desmetz
 Et de tous pointz au Juge me soubmetz,
 Sans plus tenir termes d'avocassaige.
 Je croy et tiens qu'il est en ce cas saige
 Et bien instruict, où plusieurs sont deceuz.
 Ainsi concludz mon fait comme dessus.

L'ACTEUR

Sur piedz se mist l'autre qui vis-à-vis

Jà preste estoit de dire son advis,
Et promptement cuydoit encor respondre,
Si la raison y eust sceu correspondre ;
Mais ce eust esté pour toute la sepmaine,
Qui eust voulu : car, quand procès se meine,
Et mesmement entre femmes de sorte,
Souvent n'advient que aysement on en sorte :
A tous propos chascune veult avoir
Le dernier mot ; c'est belle chose à veoir.

Or, les Seigneurs, qui leurs femmes ouyrent
Si bien parler, tresfort s'en resjouyrent,
Tant que tous deux vouldissent endurer
Que ce procès deust longuement durer ;
Mais nonobstant, pour complaire aux gourmetz,
Desliberez desjuner de gours metz
Et arroser subgorge et porte mors
Du poil du loup dont avoit esté mords,
Fut advisé, pour abreger ce compte,
Donner conseil d'envoyer vers le Comte
Dessus nommé, qu'on a esleu à Juge,
A celle fin que par sentence adjuge
Qui a le tort ou droict. Sur ce, l'ung d'eulx
S'en vint parler aux Dames toutes deux,
Disant : « Or çà, j'ay trouvé homme saige,
Si vous voulez, pour faire le messaige :

C'est un mien Clerc habille et entendu
Pour escouter et parler en temps deu.
Il est sçavant et fort leger de main,
Qui pourra bien, avant huy que demain,
Mettre en escript ce que avez proposé,
Et cognoistrez qu'il n'aura prou posé
De le porter au Juge que sçavez.
Messaiger sûr, dont connoissance avez,
Devez plustôt envoyer par chemin
Que ung estrange brouilleur de parchemin.
— Mais où est-il ? Faictes-le-nous venir.
Meilleur secours ne nous peult advenir,
Disent-ell' lors ; pour Dieu ! que nous l'ayons,
Affin que plus sur ce ne delayons. »

Le Chevalier tout soubdain se despart
Et, en un coing de vergier, treuve à part
Son Clerc caché entre feuilles grant nombre,
Non pour dormir ne reposer en ombre,
Mais, aussi coy que homme qui prend ablettes,
Avoit le tout couché sur ses tablettes,
Tout l'argument, voire de poinct en poinct,
De ce procès, en quoy ne faillit point.

Lors le Seigneur par la main leur presente
Et dist : « Voyez que à ceste heure presente
A mynuté ? » Si veirent tout descript

Leur different en assez peu d'escript.
 Bien aises sont et se avancent de dire :
 « Tresdoux amy, ne nous vueilliez desdire.
 Si vous avez encor du papier net,
 Plume taillée et de l'ancre au cornet,
 Ecrivez-nous, sans y mettre ne oster,
 Le tout ainsi que l'avez sceu noter ;
 Car, pour certain, on ne sçauroit mieulx mettre
 Nostre desbat en prose ne en metre ;
 Puis, s'il vous plaist, le porterez au Comte
 De Tancarville, auquel ferez le compte,
 Et de par nous luy direz que tresfort
 Le supplions qu'il vueille mettre effort
 De regarder ce que luy envoyons,
 Et que le sien jugement en voyons.
 Mais gardez bien, si voulez tant amer
 Nous obeyr, de parole entamer
 Et, vous deust-il donner charges et sommes
 D'or et d'argent, de dire qui nous sommes ;
 Soyez secret, et besongnez si bien
 Que en acquerez bruyt d'estre homme de bien ;
 En ce faisant qu'on vous commande, certes
 Tresbon loyer aurez de voz dessertes. »

Le Clerc respond : « Si heur et grace avoye
 Et accomplir voyage grand sçavoye,

Pour voz plaisirs, mes Dames, je fais veu
 A tous les Saintz que jamais ne fut veu
 Homme si prest que je seroye affin
 De voz plaisirs et vouldirs mettre à fin,
 Et, au regard de l'affaire present,
 Cueur et vouldir vous offre pour present,
 Et croy que, avant le jour soit à complie,
 Du tout sera la besongne accomplie.
 Aussi raison veult que de corps et de ames
 Loyaux servans obeysent aux Dames. »

Ancre et papier va prendre, et met en terre
 L'ung des genoux, si escript de grant erre,
 Et pour le veoir, pource que bien luy sied,
 Chascun auprès sur l'herbe verd' se sied.
 Le temps pendant, les Seigneurs se pourmeinent,
 Qui des propos et devises prou meinent.
 Celluy de qui la femme tient pour chasse,
 L'autre convie, aguillonne et pourchasse,
 Dicte, en allant tant par long que par lé
 De ce vergier : « Lequel a mieux parlé ? »
 Adonc respond : « Je dis que c'est ma femme,
 Car aultrement je seroye homme infame.
 Dieu ayme ceulx qui leur bonne partie
 Aymont tousjours, sans faire de partie. »
 L'autre soubdain prend à l'encontre dire :

« Quoy! n'osez-vous aultrement contredire?
 C'est trop tenu des Dames en ce pas.
 Offre vous fais, ne le refusez pas :
 J'ay un beau chien, aussi bon rechasseur
 Que de longtems pourra trouver chasseur ;
 Je suis content le vous donner, pourveu
 Que devant tous ne serez despourveu
 Dire tout hault : « Ma femme n'est pas saige
 De soustenir oyseaux en ce passage ; »
 Et puis direz que la mienne a bon droit
 Parler si bien des chiens en cest endroit. »

Le Chevalier prenoit bon appetit
 D'avoir ce chien : sy songea un petit,
 Puis s'advisa tout à coup, et va dire :
 « Honte seroit à moy de contredire !
 C'est ung abus de vouloir redarguer
 Femme qui est ouvriere d'arguer,
 Et sçait assez de plaid pour tenir rens
 En Parlement : vostre chien je vous rends !
 — En bonne foy, dit l'aultre, bien sçavoye
 Que ainsi seroit, cela s'en va sa voye,
 Car je entendz bien que ung vent de la chemise
 Vous garde avoir parolle lasche mise :
 Ce train debvez tout vostre saoul tenir,
 Puisque tousjours vous veult bien soustenir. »

Le bon Seigneur endura ceste attaincte,
Et pour cela sa couleur en a taincte.
Quoy qu'on en dist, il n'en faisoit que rire.
Quant Dames ont tout leur cas faict escripre,
Donnent congé au Clerc, mais, avant ce,
Luy prient bien fort que du retour s'avance.

Tout gay s'en va comme ung aventureux,
Disant qu'il est doresnavant heureux,
Si peult avoir la bonne grace acquise
Des Dames, veu qui a jà pieça quise.
Si bien picqua, que après midy, ce jour,
A Blandy vint, où faisoit son sejour
Le Comte, lors estant devant sa porte,
Qui sur son poing à l'heure ung faulcon porte.
Honnestement, comme bien faire sceut,
Luy presenta ces lettres, qu'il receut
Bien volontiers, et luy dist : « Mon Seigneur,
Je croy que Dieu aujourd'huy m'enseigne heur
D'estre arrivé, ceste part-cy, à point.
Ce m'est grant heur, de cela ne mentz point.

« Celles pour qui j'ay une charge prise,
Deux Dames sont, que fort on loüe et prise,
Qui devers vous m'envoyent pour ung debat
Entre elles meu, mais ce n'est que d'esbat,
Treshumblement vous suppliant permettre

Celer leurs noms pour l'heure et à part mettre
 Le jugement sur les raisons et faictz
 Où elles ont cueurs et vouldoirs affectz ;
 D'en veoir la fin, ja longtemps y a, tendent,
 Et à vous seul de tout poinct s'en atendent,
 Dont, s'il vous plaist, verrez le contenu
 De l'argument, qui n'est ung compte nud. »

La lettre ouvrit, affin de veoir et lire
 Qu'elle contient ; si luy fut force eslire
 Ung lieu à part, pour rire et reposer :
 Car quant il vit la matiere poser
 En si bon train, bien pense trouver tasche
 Plaisant à veoir, puisque ainsi Dame tasche
 Mettre en avant ung si gent argument,
 Veu que souvent femme que on argüe ment :
 Si dist au Clerc : « Mon amy, je ne sçay
 D'où vient cecy, et se c'est ung essay,
 Mais je vueil bien à ces Dames complaire,
 Et de longtemps à toutes beaucoup plaire,
 Monstre-moy tout l'escript et demené
 De l'argument, à leur mode mené :
 Veu qu'elles m'ont en la matiere quis,
 Pris et choisy pour juge, il est requis,
 Premier que aucun jugement leur envoie,
 Que bien au long tout le procès en voye. »

Lors prend l'escript et se retire à part ;
Mais à ses gens charge que de sa part
Soit bien traicté le Clerc, qui pour message
Est, comme il croit, au gré des Dames, saige.
De mot à mot, voit les argus et dictz,
Frians caquetz, avantageux edictz,
Que Dames font chascune en son endroit,
Qui ne sont pas du tout fondez en droict,
Mais toutesfois si bien sçavent parler,
Que leur renom en doibt bruyre par l'air.

Quant il a veu tout au long et à point
Leurs argumens, où l'une et l'autre point,
Et qu'il a bien regardez et cotez
Les contreditz de tous les deux costez,
Son jugement a basti et tissu.
Mais, pour monstrier que de luy est issu,
Après l'avoir faict escrire aussi net
Que possible est, de son petit signet
L'a cloz, scellé, fermé et cachetté,
Et pour present mieulx donné que achepté,
Le baille au Clerc, disant : « Amy, tournez
D'ond vinstes hyer, et ne vous destournez
Que de par moy ne presentez salut
Humbles autant que ayent esté pièça leuz,
Aux Dames dont avez charge, et leur dictes

Que tout au mieulx que j'ay peu, sans redictes,
 Sur leur debat sentence ay or' donné,
 Comme raison et droict l'ont ordonné. »

Son congé pris, tant fait, par ses journées,
 Qu'il va trouver les Dames sesjournées ;
 Mais premier vient en la maison de celle
 D'ond il partit : doncques demandez s'elle
 Luy feist accueil ; cela s'entend assez.
 Lors dist le Clerc : « Si ung cent entassez
 Ensemble estoient de salutz que le Comte
 Par moy vous mande, on en feroit ung compte,
 Comme je croy, Madame, par mon ame,
 Bien souffisant pour monstrier qu'il vous ame.
 Par cest escript son jugement verrez,
 Où, en voz dictz, ainsi qu'il trouve, errez.
 Mais je ne sçay laquelle ce sera ;
 En le voyant, le doubte cessera. »

Belle envye eut faire quelque ouverture,
 Mais elle veit, dessus la couverture
 De ce paquet, l'emprainte du signet ;
 Si dist : « Je n'ay loy de l'ouvrir, si n'est
 Present partie. » Et à l'heure se part,
 Sans aultre arrest pour aller ceste part,
 Et tant picqua que, sans longue demeure,
 Fust au chasteau où la Dame demeure.

Au rencontrer, bon recueil s'entrefirent
 Et le paquet incontinent deffirent,
 Car toutes deux, depuis que sont en vye,
 N'eurent de veoir lettres si bonne envye :
 Desployé fut, et mis entre les mains
 Du jeune Clerc, qui en eust tout du moins
 Cent beaux escus et de poids, pour le lire,
 Se de malheur n'eut faute à les eslire.
 Lors commença de dire la sentence,
 Selon l'advis que le juge sceut en ce.

S'ENSUYT LE JUGEMENT

« Comme procès fust puis n'a gueres meü
 Entre les deux Dames toutes gentilles,
 Qui, de froid sang et sans courage esmeü,
 Ont ung debat ensemble et de mesme eu,
 Plain de raisons et parolles subtiles :
 Requis nous ont, en fort gracieux stilles,
 Que voulsissions donner, de nostre advis,
 Le jugement sur leur noise et devis.

« Leur debat vient du desduict et plaisance
 Qu'on prend aux champs, et dit une, ce semble,
 Que en vol d'oyseaux a plus de jouyssance
 De beaux desduictz, pour prendre esjouyssance,
 Que en tous les chiens qu'on sçauroit veoir ensemble.

L'autre soustient le contraire, et assemble
 Tout plain de biens sur chiens, disant que d'eulz
 Pour un plaisir d'oyseaux en viennent deux.

« L'une met sus cinq loüenges fort belles
 Sur les oyseaux, qu'elle sçait bien descrire ;
 Puis dit que chiens sont mausades, rebelles,
 Et faict contre eulz fort estranges libelles.
 Mais tout cela seroit long à escripre :
 Par son escript les voudroit tous destruire
 Pour eslever oyseaux jusques aux cieulx,
 Tant sont, ce dict, plaisans et gracieux.

« Quoyque le poinct de leurs premiers debatz
 Ne soit fondé sur beautez, ne bontez
 De chiens, n'oyseaux, mais sans plus des esbatz
 Et beaulx desduictz qu'ils donnent hault et bas,
 Ceste pourtant rend les chiens deboutez,
 Et dit qu'ilz sont sur les fumiers boutez,
 Comme villains, et qu'oyseaux netz et gentz
 Se voyent porter des roys et nobles gens.

« Tous les desduictz que on peult en oyseaux prendre
 Couche tresbien à son intention,
 Entre autres veult vol d'esprevier comprendre,
 Et du faulcon, pour le mestier apprendre
 En ces deux a fort grande affection ;
 Dit et maintient que la perfection

Des oyseaux rend la personne pourveue
De son plaisir, qu'on peult choisir par veue.

« Sa raison prend sur l'œil, qu'elle dict estre
Vray messagier du cueur, et par nature
Est si tresfranc, si prompt et si adextre,
Qu'en tous desduictz choisit la partie dextre ;
Et donne au cueur une telle poincture
Que tout le corps n'a veine ne jointure
Qui n'ayt soulas : parquoy est esjouy
De plaisir veu plus que d'un aultre ouy.

« Veoir vol d'oyseaux est plus plaisir que ouyr
L'abboy des chiens, selon son argument,
Et devant tous soustient que, pour jouyr
Au passetemps qui peult gens esjouyr,
Cestuy vault mieulx, à tout bon jugement,
Et sur ce point conclud bien sagement,
En protestant, s'elle y sent interest,
De repliquer après, se mestier est.

« De l'aultre part, se met à la traverse
Celle qui veult les chasses maintenir ;
Si dit et tient estre partie adverse
En cest endroict, et à l'aultre renverse
Tous les propos qu'elle a voulu tenir,
Met en ses faictz et veult bien maintenir
Qu'on doibt les chiens, comme il luy semble, aymer

Autant ou plus que oyseaux, sans riens blasmer.

« Touchant les maulx que aux chiens a reprochez,
 Elle rabbat assez bien les coutures,
 Et doucement ces motz luy a touchez,
 Que on les permet souvent estre couchez
 Sur lictz parez de belles couvertures :
 On faict aux chiens si bonnes nourritures,
 Comme elle dict, que jamais n'abandonnent
 Ceulx qui les ont pour peine que leur donnent.

« Après qu'elle a usé d'une reprise
 Sur tous les pointz que l'autre avoit desduictz,
 Le passetemps de chasse loüe et prise,
 Et, sans mentir, se monstre bien apprise.
 Car gentement en touche les desduictz ;
 Si dit comment veneurs sont faictz et duictz
 Destourner cerfz, chevreulx, sangliers et léés,
 Au rencontrer par leurs voyes et léés.

« Elle poursuit et met, par ses escriptz,
 Le beau desduict que en forestz et buissons
 Vient de courir les cerfz ; puis a descriz
 Le bruit des gens, le fort huer, les cris,
 Et belles voix qui n'ont pas meschans sons ;
 Impossible est d'ouyr jamais chansons
 Mieulx à son gré, se bien compare à dix,
 Et dict que c'est un petit paradis.

« Par le menu, deschiffre le plaisir
 Et bel esbat, qu'on trouve en venerie,
 Mais dit comment ung ayse vient saisir
 Le cueur de ceulx qui pevent veoir à loisir
 Le cerf fuyant devant la seigneurie :
 Telz desduictz n'a en la faulconnerie,
 Mais est douleur de veoir gens esperdus,
 Quant oyseaux sont essorez et perdus.

« Dit plus que chiens sçavent bien bestes prendre
 Sans les oyseaux qu'oyseaux ne font sans eulx,
 Dont à blasmer est moult et à reprendre
 Celle qui veult à ung bon maistre apprendre
 Que les desduictz des oyseaux vallent mieulx :
 Si entreprend soustenir en tous lieux
 Qu'ainsi jamais ne fut veu ne trouvé,
 Et dict l'avoir suffisamment prouvé.

« Après qu'elle a plusieurs responses faictes,
 Ung mot reprend, dont l'autre s'avantaige,
 Sur ce que veoir, en toutes joyes parfaites,
 Faict plus que ouyr; mais, pour telles deffaictes,
 Ne peult avoir, ce dit-elle, avantaige :
 Le corps et biens offre mettre en ostaige,
 Sur le rapport de chascun et chascune,
 Se l'on doibt pas plus priser deux joyes que une.

« Et, oultre plus, dict que veoir et ouyr

Sont deux plaisirs que chasses font avoir,
Et que en voyant le cerf on peult jouyr
De passetemps, puis doibt-on s'esjouyr,
Ouyr les chiens et plaisir recepvoir
En leurs abboys; si est bon à sçavoir
Que des oyseaux n'est personne pourveuë
De nul esbat, fors seulement de veuë.

« A ce propos, une raison desduict
Et dit : Celluy qui goutte ne verroit,
Pourveu qu'il fust à l'assemblée conduyt,
Auroit sa part au plaisir du desduict,
Quant seulement le bruyt des chiens orroit;
Mais en oyseaux prendre esbat ne pourroit.
Ainsi conclud que, par veuë et ouye,
De nostre Arrest debvra estre esjouye.

« En repliquant, l'autre Dame veult dire
Que craincte faict tout plaisir estranger,
Et qu'elle entend plainement contredire
A telz desduictz, et les faire interdire,
Veu qu'il y a si merueilleux danger;
Cerfz et sangliers donnent, pour abreger,
D'ung seul plaisir cent milliers de douleurs,
Et dict que esbatz des oyseaux sont meilleurs.

« Et au regard de ce que l'aultre tient
Que en tous desduictz ouyr faict plus que veuë,

De ce poinct-là contredict, et soustient
 Qu'il est mieulx deu à l'œil, et n'appartient
 Que devant luy l'ouye en soit pourveuë;
 Et par ainsi, sans faire aultre reveuë,
 Dit que trop plus rendent cueurs esjouiz
 Les plaisirs veuz que ceulx qui sont ouyz.

« Puis, met en jeu ung aveugle et ung sourd,
 En demandant lequel a plus perdu :
 La question vient d'elle-mesme, et sourt.
 Si y respond et dict : « Moins se ressourt
 Le non voyant, et plus est eperdu. »
 Ainsi, sur veoir, conclud au residu,
 Que les desduictz d'oyseaux, par nostre edict,
 A son rapport devoient avoir credit.

« Or donc, après que avons leu et cotté
 Le demené de toutes leurs raisons,
 Veu, visité, espluché et gousté
 Tous leurs procès d'ung et d'autre costé,
 Dictz, contredictz, offres, comparaisons,
 Reproches faictz, repliques et blasons,
 Par meur advis, ayons sceu moderer :
 Ce que en tel cas faict à considerer.

« Et, tout bien veu selon les faictz produictz,
 Pour rendre acquit du devoir obligé,
 Disons qu'en chiens de bonne race, duictz

A courir cerfz, y a plus beaux desduictz
 Que en vol d'oyseaux. Ainsi l'avons jugé,
 Et le vray droict à la Dame adjudé,
 Qui la raison sur veoir et ouyr cause,
 Despens partout compensez, et pour cause. »

L'ACTEUR

En prononçant l'Arrest contenant ce
 Qu'a esté dit, Dieu sçait la contenance
 Des Dames lors, et sembloit, à veoir l'une,
 Qu'elle eust cerveau pour tenir de la lune :
 Ayse et plaisir ont son cueur si fort pris,
 Quant elle a sceu avoir gaigné le pris,
 Que, tout ce jour, de parler ne prit cesse,
 Voire et tenoit vrayz termes de princesse :
 « Qu'en pensez-vous? disoit-elle en moquant
 A l'autre Dame; on ne sonne mot quant
 Le cas va mal : c'est le batz qui nous blesse.
 Parlez-vous point? Veez cy, belle noblesse. »

L'autre luy dist, faisant basses minettes,
 En soubzriant : « Contente à demy n'estes,
 Si ne mocquez ceulx à qui la fortune
 Dict aussi mal, mais vela au fort une :
 Raison me meut porter patiemment,
 Et n'en auray au moins pas sciemment

Deuil ne despit, car, de perte ou dommaige
Que aye en ce cas, ne vous doy point d'hommaige,
Le Juge a bien ce procès assemblé
Et en a dict ce que il luy a semblé.
Mais aussitost fera convertir croye
En noir charbon que de ce je le croye.
Toutesfois, veu que avons faict tel esdict,
Son jugement tiendray à faict et dict. »

Sur l'heure entra une assez grosse bende
De survenans, et ainsi qu'on se bende,
Homme n'y eut qui ne print sa pareille
Pour deviser : lors chascun s'appareille
Mettre à l'envy devises et caquetz,
Car telz mignons ne demandent que acquetz
Sur nouveau fruit d'amoureuse conquete,
Et aujourd'huy c'est bien force qu'on queste
Pour destourner jeunes bestes au cours,
Dont les plaisirs sont si maigres et cours,
Qu'il vaudroit mieulx employer sa jeunesse
Pour avoir cerfz à force, car jeu n'esse
De poursuivre biches blanches, qu'on sent
Change chercher, quant la ruse y consent.

Si on enquiert que depuis il advint

Touchant l'Arrest, des tesmoingz y a vingt
Qui pevent sçavoir ce qu'en fut dit et faict,
Et s'il sortit plain et entier effect :
Car, de ma part, n'ay rien mys en ce livre,
Fors ce qu'ay veu, et vueil bien qu'il se livre
Devant chascun qui voudra l'accueillir,
Pour si petit de bien que ay à cueillir.
Si mal y a, je requier qu'on l'efface,
Et qui sçaura mieulx faire, qu'il le face.

MIEULX QUE PIS.





CHASSE ROYALE

CONTENANT LA PRISE

DU GRAND SANGLIER DISCORD

PAR LE TRESCHRESTIEN ET TRESPUISSANT

ROY FRANÇOIS PREMIER DE CE NOM

PAR HUGUES SALEL





CHASSE ROYALE

CONTENANT LA PRISE

DU GRAND SANGLIER DISCORD

Au temps que Paix, par la France et l'Espagne,
Se pourmenoit avecques sa compaignie
Dame Justice, et par concorde unye
Chassoient dehors la guerre et tyrannye,
Les envoyant aux Scites et Tartares,
Vers les Persans, sur les Turcs et Barbares,
Le grand Saturne (estant lors adoré)
Faisoit renaistre un beau siecle doré,
Ung temps heureux, qui en biens habondoit,
Ung temps bening, qui tout plaisir rendoit,
Dont les mortelz, pour plus avoir propices
Vers soy les Dieux, faisoient maintz sacrifices

Et voyoit-on toute la region
De ceste Europe estre en religion
Si tresavant que Deesses et Dieux
Vouloient souvent descendre en ces bas lieux
Pour converser avec la Creature,
Qui tient beaucoup de celeste nature.
Les uns dressoyent requestes et prieres
A Jupiter, en diverses manieres,
Pour estre crainctz, ayez et soustenuz ;
Aultres servoyent Juno, Pallas, Venus,
Pour avoir biens, sagesse et tout plaisir,
J'entendz plaisir que l'honneur veult choysir
Pour son esbat. Mais, le tout debattu,
La plus grand part honoroit la vertu,
Considerant qu'au bas monde où nous sommes,
La vertu rend pareilz aux Dieux les hommes.

En ce repos, en ceste heureuse vie,
Tant habondante et du tout assouvye,
Ung Dieu fut lors oblyé des humains :
C'est Mars cruel, qui les Grecz, les Rommains,
Et briefvement toute autre nation,
Aultrefois a mis en destruction ;
Lequel, voyant que desja les mortelz
Avoyent destruitz ses temples et autelz,
Où l'on souloit par dommageux esclandre

Le sang humain cruellement respandre,
Tout furieux, crouslant son chef horrible,
Fait retentir l'air de voix si terrible
Qu'il ne fut moins entendu sus la terre
Que l'on entend un fouldroyant tonnerre.

« Est-il conclud? Convient-il que j'endure
Que mon pouvoir, qui de si longtems dure,
Soit affoibly? Ma force est-elle oultrée
Et mise juz mesmes en la contrée
Qui aultrefois (par mes puissans effortz)
A eu renom de porter les plus fortz
De tout le monde? Espaignolz et Gauloys
Se lairront-ilz gouverner par les loix
De quelque Paix paresseuse et oysifve,
D'une Justice imbecille et craintifve,
Qui n'oseroit dire mot de sa bouche
Où sentiroit dresser mon escarmouche?

« Nenny, nenny! Plustost aux elemens
Feray changer leurs cours et mouvemens;
Plustost la terre estant solide et ferme
Feray mouvoir de son centre et vray terme;
L'eau sera seiche et le feu froidureux,
L'air tant serain tournera tenebreux,
Et, nonobstant l'armonie et concorde
Des corps des cieulx, mettray tout en discorde.»

Ainsi disoit Mars, remply de colere,
Et tout soubdain de la cinquiesme sphere
Se departist, mais, au departement,
France et Espagne eurent appertement
Indice vray de sa cruelle rage,
Car pour lors cheut plus de gresle et d'orage
Qu'il ne souloit : l'on voyt luyre cometes,
Terre trembler, les eaues tourner mal nettes,
L'air obscurcir, le feu estrangement
Tout consumer, monstrans ung changement
Desja venir en la region basse.

En cest endroit, avant que oultre je passe,
Calliopé, qui mettz en loz et pris
Tes bons servans, ces tant nobles espritz
Qui ont gousté du laict de ta mamelle,
S'il est ainsy que je t'ayme et appelle
Tousjours Deesse, et si je ne refuse
De te nommer la principale Muse,
Je te supply m'enseigner à descrire
Ce que fit Mars executant son ire.

Pour augmenter ses dangereux encombres,
Il feist descente aux infernalles ombres
Et se rendist en l'horrible manoir
Où fait sejour Pluton le grand dieu noir.

Tant fut l'effroy terrible et le murmure

Des infernaux, voyans la forte armure
Du cruel Mars, de sang toute couverte,
Que Cerberus d'avoir la porte ouverte
Se repantoit, pensant estre surpris.

« Non pour vous nuyre, ô malheureux Espritz,
Dit alors Mars, j'ay cy bas prins mon cours,
Mais pour trouver en vous quelque secours.

« Ma force est grande, infiny mon pouvoir,
Dur mon exploit, ainsi qu'avez peu veoir,
Au temps passé, par les ames dampnées
Que mes harnois ont ycy condamnées.

« Mesme Charon, comme croy, ne le celle,
Qui a vogué souvent de sa nacelle
Comble d'espritz que je vous ay transmis.

« Mais, à present, les humains, endormis
Au babiller d'une Paix, ne sçay quelle,
D'une injustice, avecques sa sequelle,
Religion, Amytié, Habondance,
Taschent tousjours me mettre en decadance.

« Ceste douleur mienne vous doit tous poindre :
Car, s'il advient que mon pouvoir soit moindre,
Petit sera le vostre revenu,
Qui tant de foys est par moy grand venu.

« N'endurez point doncques, espritz maulditz,
Diminuer noz rentes et creditz ;

Secourez-moy à venger mon outrage !
 Soudainement, qu'on ne preigne advantage
 Sur vous et nous, ô Furies dampnables,
 Monstres cruelz, serpens abominables !
 Allez respandre une poison mortelle
 Sur les humains, qu'on n'en ayt veu de telle,
 Ung desespoir, craincte, confusion,
 Ung vueil enclin à toute occision...
 Ou prestez-moy quelque beste sauvaige
 Qui leur fera pour moy mortel dommaige. »

Aux dictz de Mars, l'inferral auditoire
 Tresententif, dedans son consistoire,
 Va decreter (ô decret plein de crimes !)
 Qu'on gecteroit, du profond des habismes,
 Un grand Sangler, qui, par commun accord
 Des infernaux, seroit nommé DISCORD.

Cestuy Sangler, surpassant la nature
 De ceux des boys, avoit telle poincture
 Que tout humain que sa dent toucheroit
 Incontinent mort à terre cherroit.

Encores plus, herbes, arbres et fruictz,
 Plantes, bledz, vins, seroient du tout destruitz
 Par son passage. Au surplus, que l'allaine,
 Où souffleroit, seroit si tressoubdaine,
 Pleine de vent, ardente et embrasée,

Qu'il n'est cité qu'elle n'en fust rasée.

Tost fut conclud et tost miz en effect,
Car tout soubdain de l'ord gouffre et infect,
Tysiphoné, la Furie rebelle,
Mist en avant la beste tant cruelle.

Hideuse estoit et pleine de fureur,
Aux regardans faisant craincte et horreur,
Fiere au marcher, les yeux rouges, ardentz,
La gueulle grande, et grand nombre de dentz
A bout pointu, froyssans acier et fer.

Et quelquefoys (venant à s'eschauffer)
Dressoit la hure, où n'avoit poil dressant,
Qui plus ne fust qu'un garrot transperçant.

Ronfloit, grongnoit, vomissoit une escume,
Que l'arsenic et mortelle apostume
N'est tant à craindre, et, pour tout mectre en pouldre,
Gectoit souvent par la gueulle ung chault fouldre.

Plus eust aimé Mars estre en la bataille
Que veoir Sangler de si estrange taille :
Bien eust voulu estre là haut és cieulx,
Sans veoir un monstre aussi malicieux.

O noble Espagne ! ô renommée France !
Que vous avez de mal et de souffrance !

O douce Paix ! ô Justice honorée !
Où fairez-vous à present demourée ?

Pourrez-vous bien paciemment souffrir
Les maulx venantz devant voz yeulx s'offrir ?

Doncques Discord, le Sangler redoubté,
Au veuil de Mars, hors des enfers bouté,
Monstra bientost aux humains sa saillye.

Premierement, au beau plain d'Ytallye,
Vint à sa bauge, où sa mortelle trasse
Fist au pays changer nouvelle face,
Car, d'autant plus qu'il le trouva fertile,
D'autant ou plus il fut rendu sterile.

Les verdz lauriers, les chesnes revestuz
De foeille et gland, furent secz abbatus.

La belle olive, à Pallas sacrée,
Sechée au pied, de sa premiere entrée,
Et les raisins, de Bachus tant chers,
Avec la vigne amortiz et peris.

Jà n'atendoit le forment estre en gerbe :
Gasté l'avoit estant tendre et en herbe.

Encores pis (pour accroistre ces maulx),
Leva la dent contre les animaulx.

Il n'est toreau tant brave qu'il n'assaille .
Ny beuf puissant à qui sa corne vaille.

Sur les tropeaux des brebis se hazarde,
Maulgré pasteur et leurs mastins de garde.

Et briefvement tout mectoit en danger,

Voire en façon que le rommain Berger
Fut dans son parc rudement assailly.

Dont les Rommains, au cueur presque failly,
Napolitains, Venetiens, Senoys,
Lucquoiz, Pisans, Florentins, Millannoiz,
Les Genevoys, et tous ceux du pays
(Tremblantz de peur) estoient tant esbahiz
Qu'ilz n'estimoient forteresse en seurté
Où le Sangler de sa dent eust heurté.

L'on veit alors, par ses dures boutées,
Maintes citez minées et gastées,
Et de son fouldre, embrasé et vollage,
Bruslez faulxbourgs et destruiect mainct village.

O dur record de la beste, sortie
Au grand danger de toute la patrie !

Après qu'il eust gastée la campagne
De l'Italie, en la France et l'Espagne
Voulut descendre, et pour ce print sa voye
Par le Piedmont, Tarantaize et Savoye,
Ausquelz monstra clerement, en peu d'heure,
Le mal qu'on souffre où Discord faict demeure.
Mais ce n'est rien : pour Mars rendre content,
Plus grand esclandre encores il atend.

Tout son desir est de voir, au Sangler,
Les Espaingnoz et François estrangler.

Congnoistre veult ses trasses et fouilliz
Par les forestz et les espais tailliz
De toute Gaulle, et veult qu'il anichile
La Cathaloigne, Arragon et Castille.

Bien peu faillist que l'execution
Ne fust parfaicte en son intention,
Car, descendant des montagnes gelées,
Vint arriver és plaisantes vallées
Du beau pays françoys, delicieux,
Tant atrempe par la faveur des Cieulx.

Et tout ainsi qu'après la riche autonne
Qui bledz assemble et plusieurs vins entonne,
La terre appert, de beaulté despouillée,
Par froid yver enlaydie et souillée.

Semblablement, à sa seule venue,
Totalement France se monstra nue
Du pasetemps, qui souloit habonder
En tout plaisir qu'on eust sceu demander.

Cela sçait bien la gentille Provance,
Qui la premiere en eust appercevance.

Consequamment, la noble Picardie,
Qui fut pour lors presque toute estourdie;
L'Espagne aussi, qui porte enseigne apperte
Et portera de la peine soufferte.

Adonc la Paix ses esles esbranla,

Laissant l'Europe, et hault és Cieulx volla,
Avec propos de plus ne retourner,
Tant que Discord y pourroit sejourner.

Et la Justice, éplorée et dolente,
Craignant le cop de la dent violente
Du Porc cruel, s'en alla soubdain rendre
A saulveté, prés de la Sallamandre.

Là, se loggea comme en lieu d'assurance,
Deliberant y faire demourance,
En s'esbatant et prenant ses delictz
Prés du fleuron des nobles fleurs de liz.

Il est bien vray que quelquefois la belle
Prenoit plaisir à l'ombre dessoubz l'esle
De la grand' Aigle, à Jupiter sacrée,
Dont tout Espagne en estoit recréeée.

Les Dieulx haultains, voyant Paix revenue,
Qui pour longtemps s'estoit en bas tenue,
Et que Discord, depuis le sien depart,
Avoit osté jà la meilleure part
De l'heur mondain; ayans compassion
De sa piteuse et grande affliction,
Furent d'advis qu'il estoit necessaire
Oster du monde ung si grand adversaire,
Et, pour ce faire, il falloit adviser
Quelque puissant pour ses forces briser.

Le bruit fut grand entre Dieux et Déesses
Pour bien choisir, car, pensant aux rudesses
Et cruaultez d'un monstre si terrible,
Il leur sembloit estre presque impossible
Que main humaine en peust venir à bout.

Mais le grand Dieu qui voit et cognoist tout
Avoit preveu, en son divin sçavoir,
Cil qui pourroit à si beau fait pourveoir.

C'est un grand Roy, duquel la renommée
Par temps jamais ne sera consommée,
Ung Roy françois, duquel le bruit croistra
Tant que le Ciel sur nous apparoistra.

François, pour vray! franc, vertueux et doux,
Certain exemple et vray miroir à tous,
Resplendissant par haults faictz et honnestes,
Comme un soleil entre les sept planettes;

Un Roy de qui les vertuz et louenges
Ont estonné les nations estranges;

En somme, un Roy à qui la France toute
Presentement obeist et escoute,
Et qui devoit, par son juste regner,
Ce bas monde regir et gouverner.

Lequel (ainsy que dict est), disposé
A ramener le beau temps reposé,
Meu de pitié par la douleur commune,

Considera que la voye opportune
Pour enferrer beste tant desloyalle
Estoit dresser une Chasse royalle.

Rien n'oblia qu'il pense convenable
A parfournir emprise si louable.
En premier lieu, il eust de beaulx lymiers
Faictz au travail, de courageux levriers,
Grands aboyeurs, et mastins acharnez,
Autour du col armez et enchainez
Pour eviter la dent rude et poinctue,
Grands chiens courantz, pour tost rendre abbatue,
A pleine course, une grand beste, aux champs;
Et touz veneurs, à grands espieux trenchantz,
Deliberez d'aller, en bon arroy,
A ceste chasse, avec leur noble Roy.

Ce bruict courust royaumes et provinces,
Tant qu'il frappa les oreilles des princes
Circonvoisins, qui, loüant l'entreprise,
Eurent desir de veoir la beste prise.

Entre lesquelz fut Charles l'Empereur,
Roy de l'Espagne, illustre conquerer,
Qui, congnoissant que le commun proffit
Et le sien propre estoit que l'on parfist
Ung si beau faict, voulust, pour cest affaire,
Se venir joindre avecques son beau frere.

Le grand Rommain, de vertueux courage,
 Robuste et fort, nonobstant son vieil aage
 (D'ung ardant zesle esguillonné et point),
 Se prepara, et meit son train à point
 Pour y venir et sa force esprouver,
 A tout le moins quelque ruse trouver,
 Pour destourner la beste dangereuse.
 D'aultre costé, mit la Princesse, heureuse,
 Presentement douairiere d'Hongrie,
 Plus que Diane, en l'art de venerie
 Et chasteté, de tous humains vantée.

Beau veoir la feist, sur un grand turc montée,
 Porter à dextre un bien doré carquoiz,
 Remply de traictz, et le bel arc turquoyz,
 Qu'elle enfonçoit d'aussi grande puissance
 Que nul archer dont on ayt congnoissance.

Ainsy s'en vint, ainsi se presenta,
 Semblant Camille ou bien Athalanta,
 Qui se monstra tant propice et idoine
 Quant on chassa le porc de Calydoine.

A l'arriver, fut la joye doublée
 Du noble Roy et toute l'assemblée.
 Mais encor plus le plaisir redoubla,
 Quand le beau train de France s'assembla.

Car qui veit lors le premier filz de France,

Le grand Daulphin, singuliere esperance
Des bons François, conduysant par la main
Le filz second, son cher frere germain,
Duc d'Orleans, lequel Muses et Graces
A l'honorer ne seront jamais lasses.

Qui les veit lors en veneurs habillez
Jugea de l'ung, c'est le jeune Achillès,
L'espieu en main et grand' trompe en escharpe ;
L'autre un Phebus, portant arc, trousse et harpe,
Cy descendu pour delivrer le monde
Du grand Pithon, laid serpent et immonde.

Suivant ces deux freres, tant bien vouluz
Qu'on peut nommer vrays Castor et Polluz,
Freres jumeaux de vouloir et de race,
Vindrent avant, en belle et bonne grace,
Deux bons veneurs, ausquelz estoit commise
De par le Roy la pluspart de l'emprise.
L'ung fut ung Prince et Cardinal notable,
Prince lorrain, et l'autre ung Connestable,
Tant estimez que leurs faictz et merites
Ont surmonté toutes choses escriptes.

Ces deux devoient faire ensemble la queste
Et le rapport de la cruelle beste,
Pour veoir aussi qu'on n'eust quelque deffault
Quand on vouldroit luy delivrer l'assault.

Semblablement vindrent de Princes troys :
 Le Roy Henry, illustre Navarrois,
 Saint Pol, après le duc d'Estouteville,
 Le duc de Guise aussi, qui, comme habile
 En venerie, amenoit ses grandz bandes
 De chiens courantz, cuydant parmy les landes
 Faire debvoir de la proye attraper.

Et nonobstant qu'à blesser et fraper,
 De sa nature, une main feminine
 Puisse bien peu, comme douce et benigne,
 Ce neantmoins, la Royne sans pareille
 D'ung bon vouloir s'accoustre et appareille
 Pour s'en venir, en royal appareil,
 Vers son mary le Roy, qui n'a pareil,

Deliberant, puyisque n'estoit propice
 D'espieu porter, au moins de faire office
 Qui serviroit, c'est pour les toilles tendre,
 Où l'on pourroit le faulx Discord surprendre.

Prés d'elle fut, qui tant l'aime et observe,
 Une aultre Royne, une saige Minerve,
 La sœur du Roy, la perle precieuse
 Qui se monstroit pensive et soucieuse,
 Pour enseigner le moyen et façon
 A tirer hors le Sangler du buisson.
 O clers espritz, ô viriles couraiges,

Cachez aussi soubz feminins visaiges !

O grande Royne, au plus grand Roy donnée !
O la Princesse heureuse et fortunée,
Au temps present, plus que femme qui vive,
Est-il raison que plume basse escripve
Vostre vertu, jusqu'aux cielz exaltée ?
Vostre douceur a vaincue et domptée,
En ceste Chasse, une si tresgrand' ire
Que l'on la peult mieulx penser que la dire.

Estant venuz ainsy de divers lieux,
Tant de Seigneurs, Nymphes et Demy Dieux,
Le plaisir creust au cueur du Roy puissant,
Considerant le jour resplendissant
Propre à chasser : parquoy feist assavoir
A tous veneurs de faire leur debvoir.

Si tost ne fut des assistans ouy
Qu'aussi soubdain il ne feust obey.
L'ung prend en lesse ung travaillant lymier ;
L'autre, qui est de chasser costumier,
N'oblia riens et se met au pourchaz,
Pensant trouver la trasse et le marchaz,
Et, quant et quant qu'il l'aura advisée,
Subtilement adresser sa brisée.

Tant ont cherché et questé sans arrest,
En traversant la françoise forest,

Qu'ilz ont trouvé les boutées et trasses
De l'ord Sangler en divers lieux et places.

Bien se monstra pour lors Montmorency,
Le Connestable, au travail endurcy,
Car, dés qu'il veit son lymier se rabatre,
Accommença ses brisées abbatre,
Et, congnoissant la beste n'estre loing,
Fit la resceinte ainsy qu'il est besoing,
Environnant le hallier et le fort
Pour surement en faire le rapport,
Ne laissant rien qu'ung veneur cault et saige
Diroit sortable en semblable passage.

Et puis après, d'ung maintien asseuré,
Vint rapporter (ô rapport bien heuré!),
Que le Sangler, qui tant a faict dommaige,
Estoit bien prés et que l'on print couraige
De l'assaillir, bien qu'il fust difficile.

Plus fier l'a dict qu'un toreau de Sicille,
Qu'un lyon d'Ynde ou tygre d'Hircanie :
Dont s'esbahist toute la compagnie ;

Fors le bon Roy, qui, de hardy semblant,
Ung Herculés ou Theseus semblant,
Branslant l'espieu qu'il tenoit en la main,
Avec vouloir passant tout aultre humain.
Dist que luy seul estoit pour l'enferrer,

Et pour la porte, au grand temple, serrer
Du Dieu Janus, ouverte par vingt ans.

Dont du plaisir qu'eurent les assistans
Le cry monta jusque au ciel des estoilles.

Et veist-on lors à l'ung tendre les toilles,
L'autre tenir les levriers atitez,
Et la pluspart menans leurs chiens, entrez,
Non sans grands criz et deschantz, par le boys,
Mectre soubdain le Sangler aux abboys.

Or, est sorty de son fort par contraincte,
Non sans donner aux chiens mortelle actaincte :
Maint beau lymier a tout plat estendu,
De sa grand dent decouppé et fendu,
Levriers hardiz et mastins bien armez
Tous despecez, occiz et desarmez.

Finablement, nonobstant ses secousses,
Contournementz et cruelles destrousses,
Et l'ont à force acullé contre ung chesne,
Où tellement se deffend et pourmene
Que le plus fort ne s'en ouse approcher,
Jusques à tant qu'on a veu desmarcher
Le puissant Roy François, hardy et preux,
Tenant l'espieu le plus trenchant d'entre eulx,
Qui, sans avoir craincte de si grand monstre,
De grand fureur est venu à l'encontre,

Et, d'un seul coup, qu'il l'a frapé au cueur,
Là tombe mort. O illustre vainqueur !

O bras nervé de force et de vertu,
Qui d'un seul coup a Discord abattu !

Quel Herculés, quel Jason, quel Thesée,
Peust oncques faire une œuvre tant prisée ?

Or, mente fort la Grece avec ses fables
Pour ces troys Grecs, renduz recommandables :
Si n'ont-ilz point pareil loz merité
Que nostre Roy en la posterité.

C'est ung beau faict que de Cacus occire,
Vaincre ung Anthée et mettre à mort Busire,
Hydra deffaire et Centaures dompter,
Gerion battre et monstres surmonter ;
Mais trop plus noble est le joyeux record
D'avoir vaincu et mis à mort Discord !

Discord maling, plein d'offenses mortelles,
Plus qu'ung Hydra et mille bestes telles ;

Discord par qui toute la Republique
De Crestienté a tenu voye oblique ;

Bref, un Discord qui l'Europe priva
De doux repos, dés lors qu'il arriva.

Or, est-il mort, estendu sur la place,
Dessoubz les piedz du Prince de la Chasse,
Qui le regarde, et la victoire en donne

Au Dieu puissant dont depend sa couronne.

La compagnie, aussi tant travaillée
Du long chasser, se rend appareillée
A collauder le bras qui, à ce jour,
Leur a rendu le gracieux sejour.

Et, pour avoir plus ferme souvenance
De tel exploit, chacun son dard avance,
Et dans le ventre de la beste le souille.
Quant à la hure et hideuse despouille,
Pour la memoire aux humains en laisser,
On feist soudain ung trophée dresser,
Où fut pendue et bien hault eslevée,
Et puis subscript en lettre bien gravée :
« A la vertu et fortune prospere
Du Roy François, d'Europe chef et pere ! »

Voila la fin et desirée yssue
Par l'univers clerement apperceue,
Car le soleil, dessoubz nue caché,
Gecta çà bas, sans plus estre empesché,
Ses clers rayons, et la lune esclarcye
Ne se veist plus par eclipse noircyé ;
L'air fut serain, et terre, disposée
A pulluler, doucement arrousée ;
Plus Eolus de ses ventz ne souffla
Que doucement, et la mer ne s'enfla,

Ains se rendist tranquille et navigable :
Dont les mortelz, de cas si admirable
Tous estonnez, mirent en leur cerveau
Ung reconfort, voyant le temps nouveau.

Et à bon droict, car, sans gueres attendre,
La Paix voulust des haultains cieulx descendre :
Qui ne fut pas aussitost descendue
Que l'on ne veist habondance espandue
Dessus l'Europe, et foy et charité
Entre Crestiens avoir auctorité.

O Roy François, où est l'esprit et plume
Qui à present ne s'aguise ou allume
D'ardant desir à descrire les faictz
Qu'en nostre temps vostre puissance a faictz ?

Qui est le cueur de pensée estourdy,
L'œil aveuglé et l'aureille assourdy,
Qui quelquefois ne tasche s'esjoury
A vos vertuz penser, veoir et ouyr ?

Au temps passé, les victoires gagnées
Estoient souvent de profit esloignées,
Pour le vainqueur; ceste-cy n'est semblable :
A tous profite, à nul n'est dommageable.

Tel a esté en bataille vainqueur,
Que le vaincu, sans estre de vain cueur,
Soubdainement luy livroit telz allarmes

Qu'il luy faisoit quicter place et les armes.

Mais vostre Chasse et bienheureux combat,
Sans ce qu'il a aboly tout debat
(Qui ne sçauroit jamais avoir ressource),
Nous a ouvert une fontaine et source
Par où decourt tout le mondain plaisir
Que cueur humain peult à souhait choisir.
Qui est l'esprit, donc, tant morne et remis,
Qui laissera ses cinq sens endormis
Sans vous louer? Quant à moy, j'ouse dire
Que, si j'avois la faculté d'escrire,
Joincte au sçavoir, telle qu'il conviendrait
(Quand dignement de vous dire on vouldroit),
Ma plume et main n'escriproient aultre chose
Que vostre histoire en beaux vers ou en prose.

Et si cest œuvre, à present, trouve grace,
Venant devant vostre royalle face,
De mieulx escrire encores je reserve,
Quand vous plaira, ô Muses et Minerve!







NOTES

Page 3, vers 1. *Ver*, c'est le mot latin qui signifie printemps.

— 5. *Cervoison*, ou *cervaison*, époque pendant laquelle les cerfs sont en meilleur état (gras, bien en chair), par conséquent celle qui est la plus favorable pour leur chasse. La *cervoison* dure de la Sainte-Croix (3) de mai à la Sainte-Croix (14) de septembre. (J. La Vallée, *Technologie cynégétique*, v^o CERVOISON.) — *En haulte cervoison*, quand la saison de la cervoison est avancée, en pleine cervoison.

— 6. *Destourner*, détourner. — *Détourner*, c'est avec le limier rembûcher une bête (suivre ses voies jusqu'à l'endroit où elle rentre au fort) dans un certain canton de bois et l'entourer (faire le tour de ce canton) ensuite, pour voir si elle n'en sort point. (Le Verrier de La Conterrie, *l'Ecole de la chasse aux chiens courans*, *Dictionnaire des termes de chasse*.)

— 7. *Oyseaux de poing*, les oiseaux de fauconnerie: faucons, sacres, gerfauts, laniers, émerillons, éperviers, autours. En chasse on les portait sur le poing. — *Reclamez*, réclamés, habitués à revenir sur le poing ou sur le leurre. — *Duictz*, duits, dressés.

— 8. *Desduictz*, plaisirs.

P. 3, v. 12. *La Magdalaine*, la fête de sainte Marie-Madeleine, qui se célèbre le 22 juillet.

— 13. *Esbat*, passe-temps, divertissement.

4, 1. *Myrent sus*, soulevèrent, entraînent.

— 4. *Si*, ainsi, alors.

— 11-12. *Qui ne monstre de quoy, ce n'est rien dit*, celui qui ne fait pas la preuve de ce qu'il avance parle en vain, inutilement.

— 13. *Porter... contre...*, opposer... à..., prétendre supérieurs... à... — *Aire*, nichée.

— 15. *Se*, si, ainsi, donc.

— 18. *Queste*, quête, recherche du gibier. — *Quête* se disait aussi autrefois « du canton de bois dont le veneur (ou le valet de limier) devait parcourir le périmètre, afin de découvrir la voie des bêtes qui pouvaient s'y être rembûchées. » (La Vallée, *Technologie cynégétique*, v^o *Quête*.)

— 23. *Les fait mettre en roye*, les fait mettre en route, ordonne de les amener.

— 25. *Huy* ou *hui* (du latin *hodie*), aujourd'hui, ce jour.

5, 7. *Assemblée*, rendez-vous, « réunion en un lieu désigné d'avance de toutes les personnes convoquées pour prendre part à une chasse à courre. » (La Vallée, *Technologie cynégétique*.) Tel est le sens ordinaire de ce mot ; mais ici l'*assemblée* semble être l'endroit où l'on va attaquer le *grand cerf* qui a été détourné. (V. vers 21 de la page 4.)

— 8. *Lors veneurs le cerf aux chiens baillerent*, alors les veneurs donnèrent le cerf aux chiens. — Autrefois, lorsqu'il avait été décidé qu'on attaquerait une bête précédemment détournée, le veneur qui avait fait le bois (la quête) venait, avec son limier, frapper à ses brisées,

et suivait la voie jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la chambre (lit, gîte) et qu'il eût mis la bête sur pied; alors il sonnait pour qu'on amenât les chiens et qu'on les laissât courre : c'était ce qu'on appelait *donner la bête aux chiens*. (La Vallée, *Technologie cynégétique*, v^o *Donner aux chiens*.)

P. 5, v. 9. *Escourre* (du latin *succutere*), une des anciennes formes du verbe *secouer*.

— 12. *Brossant...*, passant avec bruit et sans suivre aucun chemin, passant à travers...

— 13. *Pour mettre chiens au change*, pour faire en sorte que les chiens prennent le change. — Les chiens *prennent le change*, quand ils abandonnent la voie de la bête de meute (qu'ils ont attaquée), pour suivre celle d'une autre.

— 16. *Mis aux abboys*. En termes de vénerie, on dit qu'un animal *est aux abois* ou *tient les abois*, lorsque, fatigué de courir, il s'arrête et fait tête aux chiens. S'il tombe, on dit qu'il *tient* ou *rend les derniers abois*. (V. Baudrillart, *Dictionnaire des chasses*, v^o *Abois*.)

— 17-18. *Cet estang batoit contre un chasteau*, c'est-à-dire que les eaux de cet étang venaient battre les murs d'un château.

— 20. *Enoyseller*, voler. — En fauconnerie, *enoiseler* signifie : instruire un oiseau, l'accoutumer au gibier. (Littré, *Dictionnaire de la langue française*.)

6, 9. *Sonner prise*, la fanfare annonçant la prise du cerf.

— 14. *Recueil*. Au *recueil*, à l'accueil, à la rencontre. Ce mot avait autrefois le double sens de réunion et d'accueil.

— 25. *Bruict et loz*, réputation et louange. — *Loz* ou *los* vient du latin *laus*. — *Qui a bruict et loz tel de...*, c'est-à-dire qui est renommé et vanté pour...

P. 7, v. 3. *Accoustrer*, nettoyer, arranger.

— 6. *Paiges sur bout*, les pages sont sur pied.

— 17. *Ou*, au.

8, 2. *Vol*, chasse à l'aide des ciseaux de fauconnerie.

— 14. *Cours de chiens*, courre, laisser-courre, chasse à l'aide de chiens courants qui doivent forcer l'animal attaqué.

— 14-16 *dist qu'il ne luy desplaise :*
Le vouloir n'a que de tant luy complaise
Se y accorder...

Ce passage est bien entortillé et bien obscur ; nous n'osons pas même essayer de l'expliquer.

— 24. *Qu'on tracasse*, qu'on aille et vienne. — « Je ne prens point plaisir à la tonnelle, car je m'y morfondz. Si je ne cours, si je ne *tracasse*, je ne suis point à mon ayse. » (Rabelais, *Gargantua*, livre I, chap. xxxix.)

— — *S'essore*. On dit, en fauconnerie, qu'un oiseau *s'essore*, lorsqu'il s'écarte et revient difficilement au leurre ou sur le poing.

— 25. *Ore*, alors, maintenant.

9, 3. *Chere*, d'un haut prix, précieuse. — *On jugeroit ma parole estre chere*, on croirait que ce que je vous dis est grave, important.

— 6. *Par compas*, régulièrement, selon les règles.

— 7. *En vostre endroit*, à part vous, à la thèse que vous voulez soutenir.

— 8. *Car j'ay mon cas pourgetté, comme en droict*, car j'ai mon argumentation préparée comme s'il s'agissait de soutenir un procès.

— 14. *De ame*, de qui que ce soit, de quelqu'un.

P. 9, v. 17. *Prou*, assez, beaucoup.

— 21. *Tient*, pour *maintient*.

10, 4. *Rencs*, rangs. — *Tiendroye*... *les rencs*, je lutterais, je soutiendrais le combat. — *Renc*, forme provençale et ancienne forme catalane du mot *rang*.

— 11. *Erres*, trace, souvenir. — Les *erres*, en vénerie, sont le chemin par lequel le gibier a erré ; ce mot se dit aussi de l'empreinte laissée par le pied d'une bête.

— 12. *Se ayse*, se réjouit.

— 13. *Sommé de seize cors*. — « Pour en venir et commencer à l'origine des cerfs, je diray que lorsqu'un cerf est né et jusqu'à ce qu'il ait un an passé, il ne porte aucun bois (que nous appelons la teste, car la teste nous l'appelons le massacre), et que lorsqu'il entre dans sa seconde année, il pousse deux petites perches qui excèdent un peu les oreilles : c'est ce que nous appelons les dagues ; et la troisième année, les perches qu'il pousse sont semées de petits andouillers, qui sortent de ces deux perches (ou de ces marains), qui seront au nombre de deux à chaque perche ; alors ceste teste se peut nommer porter six, à cause que les deux bouts des perches se doivent aussi compter. Les quatre et cinquième années, sa teste croistra en hauteur et grosseur... elle pourra porter huit, dix et jusqu'à douze ; et à la sixième année, qui est l'âge que l'on le doit qualifier cerf de dix cors jeunement, pour le discerner d'avec le jeune cerf et le cerf de dix cors... : alors il pourra porter douze et quatorze : la septième année, qui est l'âge de la dernière croissance du corps et de la teste (pourveu qu'il soit toujours dans le même país), il pourra porter seize, dix-huit et jusque à vingt-quatre. » (Salnove, *la Vénerie royale, la Chasse du cerf*, 1^{re} partie, ch. xxv.) Le cerf dont il s'agit ici avait donc sept ans au moins.

— 23. *Par tel party*, par chaque parti, de chaque côté.

P. 10, v. 25. *Comme chascune orendroit a fillé*, comme chacune des dames ensuite ou à son tour a parlé.

11, 1. *Se topiquent*, se querellent.

— 4, 5. *Embler le dernier mot*, se ravir, s'enlever le dernier mot, c'est-à-dire avoir le dernier mot.

— 6. *Lempas*, lampas, inflammation de la gorge, mal de gorge. On appelle encore aujourd'hui, en art vétérinaire, lampas ou fève, une tumeur inflammatoire qui survient quelquefois au palais des chevaux, derrière les pincés de la mâchoire supérieure.

— 7. *Ou*, à.

— 10. *De lyens*, de céans, du lieu. — P. Tarbé (*Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne*, t. II, p. 82) cite le mot *lien*, auquel il donne aussi la signification de lieu.

— 16. *Deschantz*, chants, variations. — *Déchant*, ancien terme de musique. Sorte de broderies très longues et de mauvais goût, et presque toujours discordantes entre elles, que les chantres exécutaient sur les notes du plain-chant servant de pédale, lorsque les règles de l'harmonie n'étaient pas encore connues. (Le Fage, *Cours complet de plain-chant*, n° 794.)

— 18. *Faire trompes gresler*. On appelle le *gréle* les notes élevées de la trompe. (La Vallée, *Technologie cynégétique*, v° *Grêle*.)

12, 10. *A planté gybier*, beaucoup de gibier. — Le chapitre 5 du livre I^{er} de Gargantua est intitulé : *Comment Gargamelle, estant grosse de Gargantua, mangea grand planté de trippes*. — *Gybier*, gibier de plume, par opposition à *venayson* du vers suivant, qui signifie viande de quadrupèdes et surtout celle de grands animaux tels que cerfs, chevreuils, daims, sangliers. Autrefois on appelait seulement *gibier* la proie saisie par le faucon ou par l'autour. D'après le *Dictionnaire de Trévoux*, v° *Gi-*

bier, ce mot viendrait du vieux verbe *gibecer*, qui exprimait l'action de chasser à l'oiseau.

P. 12, v. 14. *Sequelle*, suite, abondance de mets et de vins.

— 15. *Viette*, diminutif de *vie*, petite vie. On dit encore *faire la vie*, dans le sens de faire bonne chère.

— 24. *Oreille*, on prête l'oreille, on écoute.

13, 3. *Se sont..... esmouchées*, se sont secouées, levées.

— 4. *A poy*, un peu.

— 5. *Une messe de chasse*. On trouve dans Richelet (*Nouveau Dictionnaire françois*, v^o Messe) : « *Messe de chasseur*, messe basse qui se dit à la hâte, » et dans Littré (*Dictionnaire de la langue française*, v^o Messe) : « *Messe sèche*, dite aussi *messe navale*, *messe des chasseurs*, la récitation des prières de la messe qui n'est point accompagnée de la consécration ; elle était usitée dans le moyen âge. »

— 9. *Pourpris*, enceinte, enclos. — *De fort plaisant pourpris*, entouré d'arbres ou de bois formant une enceinte agréable à l'œil.

— 20. *Un estat*, une tenue d'états (réunion des diverses chambres d'un parlement pour juger une affaire importante).

— 21-22. *Mises sur le beau bout, si asprement que...*, tellement impatientes d'entamer le débat, que...

— 23. *Convoye*, convie, invite.

14, 1-2. *Mais vous, riens, trop mesdictes de faire argu à qui commencera*, c'est-à-dire : Mais vous ne dites rien ? vous êtes trop préoccupée de chercher des arguments contre celle qui parlera la première.

— 5. *N'esse raison que vous parlez devant ?* N'est-ce

pas raison, n'est-il pas plus raisonnable que vous parliez la première ?

P. 14, v. 17. *Gentz*, gentils, polis.

— 21-22. *Songneux... de...*, soigneux, ayant souci, désir .. de. — *Leur saison*, l'époque pendant laquelle ils peuvent chasser.

15, 2. *Ors*, ou plutôt *ords*, qui excitent le dégoût par leur saleté (*ord*, venant du latin *horridus*).

— 4. *Requis*, recherchés, demandés, nécessaires. — *Nyetz*. « Et bonitas quidem cognoscitur, quia de nido extractus melior est et a domino raro fugere consuevit, et hic vocatur *nidasius* » (d'où les mots français *nyet*, *nyais* et *niais*). » *Liber ruralium commodorum*, a Petro de Crescentiis (Pierre Crescenzi), *De pulchritudine accipitrum et cognitione bonitatis eorum*. Mss. de la Bibliothèque de la ville de Reims, I, 699. — « *Nyais* oyseau est celui qui est prins ou nid. » Tardif, *le Livre de l'art de faulconnerie*, De ces mots : *Nyais*, *Branchier*, *Ramage* et *Sor*. (*Cabinet de vénerie*, t. IV, p. 31.) — *Sors*, saurs, d'une couleur jaune tirant sur le brun roux. « *Sor* (l'oiseau) est appelé à sa couleur sorette, celui qui a volé et prins devant qu'il ait mué (qu'il ait fait sa première mue). » (Tardif, *loco citato*.)

— 6. *Appennaige*, pour *apanage*.

— 7. *Pennaige*, pennage, terme de fauconnerie, plumage des oiseaux de proie.

— 11. *Longes*. Les fauconniers mettaient, à chaque tarse de leurs oiseaux, une fine lanière de cuir (*jet*) de 0^m30 de long, se terminant par un nœud bouclé, pendant derrière l'animal, et dans lequel passait la *longe*, autre lanière de cuir d'un mètre de long servant soit à porter l'oiseau sur le poing, soit à l'attacher au tronchet (bloc en bois) ou sur la perche. — *Sonnettes*, grelots fixés au-dessus des jets par des anneaux de cuir et qui signalaient au fauconnier la présence de son oiseau. —

Vervelles, petits anneaux ou plaques de métal que les seigneurs chassant au vol mettaient aux tarses des oiseaux de fauconnerie, après y avoir fait graver leurs armes.

P. 15, v. 18. *Abayer*, aboyer. — *Abayer*, venant des mots latins *ad*, à, et *baubari*, aboyer. — Dans l'ancienne langue, *baier* était aussi usité avec le même sens.

— 21. *Huller* (du latin *ululare*), hurler.

— 22. *Vela*, voilà. — *Velà* est la forme du Berry. Le picard a *v'lo* et le bourguignon *relai*.

16, 9. *Semond* (du verbe *semondre*, formé des deux mots latins *sub* et *monere*), avertit, invite.

— 10. *Ja*, pour déjà.

— 11. *Monlt*, pour *moult*, beaucoup, probablement à cause de la rime. Cependant dans le *Roman de la rose*, vers 2216, on trouve le mot *mont* auquel l'auteur donne la même acception.

— 12. *Tirer amont*, voler amont. On dit, en fauconnerie, que l'oiseau de proie *role amont*, quand il se sou tient en l'air, contre le vent, en attendant la proie qu'il doit voler.

— 13. *Faisant une montée*. La montée « est le vol de l'oiseau qui s'élève à angles droits, par carrières et par degrés... » (*Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche*, Paris, Musier, 1769, t. I, p. 348.)

— 17. *Sourdant*, s'élevant. — *Sourdre* signifiait au trefois, en termes de marine, s'élever à l'horizon.

— 20. *Fondant*, descendant vers la terre avec la rapidité du vent, de la foudre.

17, 1. *En volant pour riviere*, en chassant les oiseaux aquatiques.

— 4. *Estriefz*, étriers. — *Estrivieres*, étrivières, courroies auxquelles sont suspendus les étriers.

P. 17, v. 5. *Barbute*, coiffure, ou habillement de tête fait comme le camail d'un domino, et auquel on ajoutait quelquefois un masque; ainsi nommé de la mentonnière faite en *barbe*. (*Les Œuvres de Rabelais*, Paris, Ledentu, 1835. *Glossaire*.) — *Baviere* (bavoire, baverolle ou bavon), partie de l'armet (armure de tête) au-dessous de la bouche. (*Ibid.*)

— 9. *Qui doute de morfondre*, qui craint de se morfondre, de prendre froid.

— 13. *A grans' souffletz*, en frappant violemment les canards soit avec le sternum, soit avec les avillons (ongles des pouces ou doigts postérieurs de chaque main).

— 14. *Contremont ressourdent* (« ressourdre », du latin *resurgere*, se relever), s'élèvent à nouveau, remontent. — Dans ce vers, Cretin décrit ce que les fauconniers appellent la *passade*, mouvement curviligne, composé d'une descente et d'une ressource, à l'aide duquel l'oiseau de vol fond sur la proie passant au-dessous de lui, cherche en la heurtant à la précipiter à terre, et remonte pour lui donner une nouvelle atteinte, s'il y a lieu.

— 15. *Patapt!* sorte d'onomatopée employée par le poète pour rendre le bruit des canards venant avec fracas tomber contre terre. — *Se de l'eau ne se hourdent*, si dans l'eau ils (les canards) ne se font comme une forteresse, ne s'enfoncent, ne se cachent.

— 17. *Desjucher*, déjucher, faire sortir de leur retraite. — Littéralement, *déjucher* signifie, en parlant des poules, sortir du juchoir, leur faire quitter le juchoir (assemblage de pièces de bois étroites ou de perches, élevé dans l'intérieur du poulailler).

— 20. *Sont-ils amont*, les faucons volent-ils amont (voir note du vers 13 de la page 16). — *Tresbucher*, trébucher, s'affaisser, tomber.

— 21. *Buffetter*. On dit, en fauconnerie, que l'oiseau de vol buffète, quand, en volant, il heurte sa proie.

P. 18, v. 16. *S'entretaille*, se coupe, se trompe.

— 18. *Faulte n'y a aulcune*, on n'y manque pas.

— 25. *Maillé*. Les perdreaux se maillent, quand ils commencent à se couvrir de mouchetures ou de mardures, c'est-à-dire lorsque le gris de leur plumage se trouve mélangé de taches jaunes et rousses. « A cette époque seulement, ils sont bons à prendre ; auparavant ils n'offrent qu'une capture trop facile, indigne d'un chasseur ; leur chair est molle, sans saveur, et ne mérite pas les honneurs du tourne-broche. » (J. La Vallée, *la Chasse à tir en France*, p. 165.)

19, 4. *Fol cuyder vous deçoit*, votre folle imagination vous trompe.

— 8. *Abesche*. En fauconnerie, « abécher un oiseau, c'est lui donner une partie du pât (nourriture) ordinaire, pour le tenir en appétit quand on doit le faire voler. » (Chenu et des Murs, *la Fauconnerie ancienne et moderne*, p. 151.) — *En leur faisant plaisir*. « Faire plaisir, faire courtoisie, faire jeu à l'oiseau de fauconnerie, c'est lui laisser plumer son gibier ou lui permettre de lui donner quelques coups de bec. » (*Ibid.*, p. 170.)

20, 3. *Entre gens*, au milieu des chasseurs.

— 6. *Approuver*, prouver, démontrer. Le latin *approbare* a aussi ce sens.

— 7. *Tiens cassez*, tiens pour annulés, comme dépassés de beaucoup.

— 13. *Deult* (du verbe douloir, venant du latin *dolere*), souffre.

— 17-18. *Oeil est plus digne... du passetemps qui au cuer s'appareille*, c'est-à-dire : l'œil est mieux fait pour apprécier le plaisir qui correspond au cœur.

21, 1. *A tant*, là-dessus.

P. 21, v. 3. *Et concludz sur ce pas*, et je finis là-dessus, sur ce propos.

— 9. *Avant*, plus.

— 20. *Partye*, partagée.

22, 10. *Mesprendre*, commettre une erreur.

— 11. *Toutesvoies*, pour *toutefois*.

— 13. *Dictz*, dits. Dans l'ancienne procédure, le *dit* était une pièce contenant l'exposé des faits d'un procès.

— 19. *Quant et quant*, en même temps, avec.

23, 1. *Attraietz en tous nobles arrois*, attirés vers tous les nobles emplois ou services.

— 2. *Desrois*, désarrois, troubles.

— 10. *Coust*, coût, dépense.

— 18. *Cruë*, probablement pour *croyable*.

— 20. *Appetit*, désir.

24, 19. *Espaignolz*, épagneuls, chiens couchants ou d'arrêt, que l'on suppose originaires de la péninsule Ibérique, bien qu'ils ne soient pas plus communs en Espagne que dans toute autre partie de l'Europe.

— 22. *Retraire*, retirer, conserver auprès de soi.

— 24. *Ou trop se desnature*, ou agit trop contrairement à un sentiment, à un goût naturel.

25, 1-2. *Qu'il ne peult veoir à son maistre debatre homme vivant*, qu'il ne peut voir qui que ce soit chercher querelle à son maître.

— 3. *Celluy qui combatit Maquaire*. — « Encore pour mieux affermer les noblesses des chiens feray un conte d'un levrier qui fut (appartint à) d'Auberi de Montdidier lequel vous trouverez en France paint en moult de lieux. Auberi estoit serviteur du roy de France si en alloit de la court vers son hostel. Einsi qu'il s'en alloit et pas-

soit par les bois de Bondis (la forêt de Bondy) qui sont près de Paris, et menoit un très biau et bon levrier qu'il avoit. Un homme qui le heoit (haïssait) par envie, sans autre raison, qui estoit appelé Macchaire si li corrut sus dedens le boys, et le tua sans deffier, qu'il ne s'en gardoit. Et quant le levrier vit son maistre mort, si le couvrit de terre et de feuilles au mieulx qu'il peut, aux ongles et au musel (avec ses ongles et son museau). Jusques au tiers jour et lors pour la grant fain qu'il avoit sen revint à l'ostel du roy et là trouva Machaire qui estoit grant gentilz homs, et tantôt que le levrier l'apersut si courut sus et l'eust afoleé (blessé), se hon ne l'eust defendu. Le roy de France, qui sages et apercevant estoit, demanda ce que ce estoit ; et len li dist toute la vérité. Le levrier prenoit de ce qu'il pavoit avoir des tables, si ie portoit à son meistre et li mettoit en sa bouche. Einsi fit le levrier par trois ou quatre jours. Donc le fist suyvir le roy pour veoir où il portoit ce qu'il pavoit avoir de l'ostel. Si trouverent Aubery mort, là où le levrier portoit sa viande. Dond le roy, comme j'ai dit, qui sages estoit, fist venir plusieurs de ses gens de son hostel et fist aplanier et grater (niveler et fouiller le terrain) et tirer par le colier le levrier à val l'ostel ; mes onques il ne se boudja. Et puis fist prendre à Machaire une piece de char (chair) et li fist donner au levrier. Et tantost (si tôt) que le levrier vit Machaire il laissa la char et courut sus à Machaire. Et quant le roy vit cela, il eut grand supesson sus luy. Si li dist qu'il li convenoit combatre avec le levrier ; et Machaire commença à rire ; mes le roy le fist de fet. Un des parens de Aubery vint à la journée, et pour ce qu'il vit la grant merveille du levrier, il dist qu'il vouloit jurer le serment qui est acoustumé pour le levrier et Machaire jura de l'autre part. Si furent menez en l'isle Nostre Dame à Paris et là se combattirent le levrier et Machaire qui avoit un gros baston à deux mains. Tant que Machaire fut desconfiz. Dont commanda le roy que le levrier fust retret arriere qui le tenoit dessoubz soy,

si fist demander la vérité à Machaire, lequel reconnut comment il avoit mort Auberi en trayson. Et fut pendu et traîné. (*La Chasse de Gaston Phœbus*, chap. xv.) — Bernard de Montfaucon (*Monumens de la Monarchie françoise*, t. III, p. 69 et suiv.), qui rapporte ces faits à peu près de la même manière que le comte de Foix, dit qu'ils se passèrent en 1371, sous Charles V, dit *le Sage*. — La victoire du chien d'Aubry de Montdidier était représentée au-dessus de la cheminée d'une des salles du château de Montargis; aussi cet animal est-il le plus ordinairement désigné sous le nom de *chien de Montargis*. (*Girault de Saint-Fargeau, Dictionnaire géographique, historique, industriel et commercial de toutes les communes de la France*, v^o *Montargis*.)

P. 25, v. 12. *De legier*, légèrement, étourdimement.

— 23. *D'eclairer au poinct*. L'édition des poésies de Cretin, de 1723 (Paris, Coustellier), porte *declairer au poinct*.

26, 1. *Puisque tant en avez tenu plaid*, puisque vous en avez tenu un tel compte, lui avez donné une telle importance, vous êtes si longuement étendue dessus. — *Plaid*, du bas latin *placitum*, assemblée publique, ainsi dite parce que les édits qui la convoquaient portaient : *quia tale est nostrum placitum*. (Littre, *Dictionnaire de la langue française*, v^o *Plaid*.)

— 4. *Couplet*, rôle.

— 6. *Biscle*, louche.

— 9. *Entrer au train de venerie*, parler de vénerie.

— 12. *Sonnerie*, la sonnerie de la trompe, du cor.

— 25. *Endroit*, de leur côté, aussi.

27, 2. *Emprés*, auprès.

— 11. *Brisée*. — *Eriser*, en termes de vénerie, signifie marquer la voie d'une bête par des branches rompues.

On brise au rembûchement et sur la voie. — *Briser bas*, c'est rompre les branches et les jeter par où la bête a passé. — *Briser haut*, c'est rompre les branches à demi, à la hauteur de l'homme, et les laisser pendre au tronc de l'arbre. — On brise deux branches pour le cerf ou un autre animal et une seule pour une biche. Les veneurs veulent que les *brisées* soient rompues et non coupées. Lorsqu'on *brise bas*, le gros bout de la branche doit être tourné du côté où la bête a la tête tournée. (Baudrillart, *Dictionnaire des chasses*, v^{is} *Briser* et *Brisées*.)

P. 27, v. 17. *Querre* (du latin *quærerè*), chercher. — La forme *quérir* n'apparaît qu'au XV^e siècle. — *Reprend ses brisées querre*, va frapper à ses brisées. — Lorsqu'on lançait à traits de limier, le veneur qui avait fait le bois, arrivé à ses brisées, faisait suite avec son limier, jusqu'à la chambre de la bête, et lorsqu'il l'avait mise sur pieds, il sonnait pour que l'on amenât les chiens d'attaque; c'était le signal du laisser courre. (J. La Vallée, *Technologie cynégétique*, v^o *Laisser courre*.)

— 20. *Veoir s'il pourra monstrier le cerf par terre*, afin de voir s'il pourra indiquer la voie de l'animal.

— 22. *A route ainsi se frappe tout avant*, et ainsi s'élançe sur la piste, sur la voie.

— 24. *Son droict*, l'animal qu'il a détourné, que la meute doit chasser. — «... C'est qu'il advient souvent qu'on oit les chiens chacer, et qu'on verra venir un cerf qui viendra devers la chace, et te sera advis que ce sera le *droit* cerf que les chiens chacent; et non sera, ains sera un autre cerf...» (*Le Livre du roy Modus et de la royne Racio. Cy devise comme on doit chacer le cerf à force*.)

— 25. *Repos*, lit, chambre, l'endroit où le cerf se couche, se repose.

28, 4. *Sonne ung long mot*. Les anciens veneurs se ser-

vaient de l'olifant (sorte de cornet d'ivoire), du huchet ou d'un cornet d'airain ayant à peine un demi-tour. Ces instruments portaient au loin les sons émis par la bouche, mais ne donnaient qu'une espèce de note, qu'on appelait *mot*. En répétant les mots, en les prolongeant, en les séparant par des intervalles plus ou moins grands, on composait des phrases convenues qui permettaient de s'entendre en chasse. — *Un long mot* était un mot prolongé comme *tran* (Du Fouilloux, *la Vénerie*, chap. XLII), *don* (Salnove, *la Vénerie royale*, 1^{re} partie, ch. LVII).

P. 28, v. 4. *Les aultres chiens lasche*, fait lâcher, découpler les chiens d'attaque.

— 5. *Mescreu*, mécré. — « *Mécroire*, verbe que le valet de limier doit employer dans son rapport pour exprimer qu'il croit avoir rembûché un animal, sans cependant en avoir la certitude, parce que dans une semblable opération, les soins les plus attentifs laissent toujours une place à l'erreur. » (J. La Vallée, *Technologie cynégétique*.)

*Sire, voila d'un beau cerf de dix cors,
Que je mescroy destourné en tels forts.*

(Du Fouilloux, *la Vénerie*, chap. XXXVI.)

— 6. *Luy fait bailler la meute*, fait découpler le second relais. — Dans les grands équipages pour la chasse du cerf, on divise les chiens en plusieurs relais; celui qui lance la bête se compose de chiens d'attaque. Le premier relais que l'on donne ensuite est appelé la *vieille meute*. Le second relais prend le nom de *seconde meute* ou *seconde vieille*. Et le troisième, qu'on donne lorsque le cerf est malmené (pressé vigoureusement par les chiens), est connu sous la désignation des *six chiens*. On a aussi des relais volants pour suppléer ceux dont il vient d'être mention, lorsque la chasse prend une direction qu'on n'avait pas prévue, et qu'il n'est pas possible de

découpler utilement l'un des trois relais d'ordonnance. (La Vallée, *Technologie cynégétique*, v^o Meute.)

P. 28, v. 8. *Course de lance*, tournoi, course où deux chevaliers couraient l'un sur l'autre, la lance en arrêt.

— 11. *Est en balance*, va çà et là, sans prendre un parti, afin de mettre la meute en défaut.

— 12. *Jaçoit... que*, quoique, bien que. — *Le change leur lance*. « Lorsqu'un gibier qu'on chasse à courre se sent inquiété par la meute, il cherche à substituer une autre bête à sa place; il force un compagnon à fuir avec lui, et quand il pense que les deux voies sont confondues, il l'abandonne, se jette de côté ou fait un retour, afin que la meute continue à suivre celui qu'il lui a livré. » (J. La Vallée, *Technologie cynégétique*, v^o Change.)

— 13. *Son pays*, le canton de bois où il reste habituellement.

— 22. *Du leur*, de la bête de meute.

— 23. *La noise*, le bruit.

— 25. *Appelle*. *Appeler*, quand on parle de chiens courants, signifie chercher, donner, aboyer sur la voie.

*Quelque terrier, dit-il, a sauré mon galant;
Mes chiens n'appellent point au delà des colonnes.*

(La Fontaine, *le Renard anglais*.)

29, 1. *Clapelle*, bruit. — Dans l'édition des poésies de Cretin de 1723, on lit *chapelle*.

— 2. *Compaign*, compagnon. — *Veez-le...*, voyez-le... le voici...

— 10. *En brief*, promptement, bientôt.

— 11. *Fort huer*. — *Huer*, en termes de vénerie, signifie pousser des cris pour accélérer la fuite du gibier, et plus encore pour appeler les chiens et les veneurs...

Quand on revoit par corps de la bête, on doit *huer fort*, afin que ces cris servent de signal à la meute et aux piqueurs. (La Vallée, *Technologie cynégétique*, v^o *Forhu...*)

P. 29, v. 12. *La langue traict*, il tire la langue.

— 13. *Qui*, qu'il ou il. — *Voyse* (ou *voise*, ancienne forme du subjonctif du verbe *aller*), aille.

— 20. *Quelqu'un*, un des chiens. — *En reprend*. « Lorsque les chiens sont tombés en défaut et qu'ils retrouvent la voie, on dit qu'ils en *repreignent*. » (La Vallée, *Technologie cynégétique*, v^o *Reprendre*.)

— 22. *Dont*, pour d'où (du latin *unde*).

30, 15. *Toilles*, toiles, grands filets servant à former des enceintes, dans lesquelles on enfermait le gibier. Les rois de France avaient une vénerie (équipage) des toiles. Le maréchal de Fleuranges donne, dans le chapitre V de ses *Mémoires*, de curieux détails sur celle de François I^{er}. — Voir aussi *Cabinet de vénerie*, t. II, *la Chasse du loup*, de Jean de Clamorgan, page 61, et surtout dans le *Plaisir des champs*, de Claude Gauchet (édition, Paris, Didot, 1879, t. II, pages 191 et suiv.), *la Chasse du grand vieil sanglier dans les toilles*.

— 16. *Baster*. Ce verbe a ordinairement le sens de trimbaler, muser; mais il semble ici devoir signifier porter sa vue çà et là, de divers côtés.

— 18. *Atiltrez*, attitrés, placés en relais pour attendre le gibier et le saisir au passage.

*Ainsi s'en vont le pas, et tiltrent leurs levriers
Là où sont de sortir les renards costumiers.*

(Cl. Gauchet, *le Plaisir des champs, le Printemps, la Chasse du renard*, vers 43-44.)

— 19. *Cours*, courre ou accoure, endroit découvert, souvent entouré de *rêts* (filets), où les anciens veneurs plaçaient soit des laisses de lévriers, soit des mâtins, pour

les lancer sur les bêtes mordantes (qui se défendent à coups de dents) quand elles y étaient entrées.

P. 30, v. 19. *Lée*, laie, femelle du sanglier. — Littré (*Dictionnaire de la langue française*, v^o *Laie*) cite les mots de la basse latinité, *lea*, *leha* et *lefa*, d'où dériveraient *lée* et *laie*.

— 22. *Epieu*, épieu. — L'épieu est une arme dont on se sert encore, dans certains pays, pour tuer les sangliers et les ours. Elle se compose d'un fer, d'une traverse et de la hampe. Le fer est en forme de pique, long de huit à neuf pouces, large dans son milieu de deux à trois pouces, aigu sur les côtés et pointu à son extrémité. Ce fer a une douille dans laquelle s'enfonce le bout du manche ou de la hampe. Cette hampe doit être en jeune bois de refente, essence chêne ou frêne, et sa longueur hors de la douille doit être de quatre pieds et demi à cinq pieds. On lui donne un pouce et demi de diamètre près du fer, et sur le reste de la longueur un pouce trois lignes, et, pour pouvoir la tenir plus fermement, on y attache, avec des clous de sellier, de petites bandelettes de cuir de six lignes de large, qui s'entre-croisent les unes sur les autres. Mais, pour que le fer ne pénètre pas trop avant dans l'animal, on attache, à l'endroit où se termine la douille, une traverse qui consiste en une pointe de bois de daim, ou un andouiller de bois de cerf... On dirige la pointe du fer dans le creux de la poitrine du sanglier ; mais, si l'animal est déjà coiffé par les chiens ou retenu par des hommes, on lui enfonce l'épieu au défaut de l'épaule. (Baudrillart, *Dictionnaire des chasses*, v^o *Epieu*.)

31, 4-5. *Qu'on luy appareille son entremetz*, qu'on lui prépare son divertissement, son affaire. Au moyen âge, un *entremets* était un divertissement qui se faisait dans un intervalle du repas. (Voir Littré, *Dictionnaire de la langue française*, v^o *Entremets*.)

P. 32, v. 1. *Tessons*, taissons, blaireaux.

33, 11. *Qu'il soit vray....*, qu'à la vérité, notamment.

— 12. *Confort*, ce qui relève le moral, est un remède à certains maux.

34, 1. *Afestée* (probablement pour *afaitée* ou *afetiée*), affaitée, instruite.

— 2-3. *Affectée* à... désireuse de... — Le latin *affectare* a aussi le sens d'aspirer, de désirer vivement.

— 18. *Que à tant je me deporte*, que là-dessus je m'abstienne, je me désiste, je garde le silence.

— 21. *Ne dessers*, je ne mérite.

35, 9. *Lourdes tailles*, taillis d'un certain âge, épais fourrés.

— 14. *Que ne peine*, que je ne me donne du mal, de la fatigue.

— 19. *Decours* (du latin *decursus*), déclin, fin. — *Met la vie en decours*, abrège la vie.

37, 12. *Voulsissent* (ancienne forme de l'imparfait du subjonctif du verbe *vouloir*), voulussent, pour *voulaient*, ou *auraient voulu*.

— 15. *Desliberez desjuner*, (les seigneurs) ayant résolu, décidé, de déjeuner. — *Gours*, gras, succulents. L'espagnol a *gordo*, qui s'emploie aussi dans ce sens.

— 16-17. *Et arroser subgorge et porte mors
Du poil du loup dont avoit esté mords.*

Ces deux vers sont absolument inintelligibles. Le *subgorge* est le gosier, le *porte mors*, la bouche, mais le *poil du loup*, qui pourrait bien être une boisson fermentée comme la *cervoyse*, a été tout à fait oublié par les lexicographes.

P. 38, v. 1. *Clerc*, homme lettré.

— 10. *Estrange*, étranger, inconnu.

— 14. *Ne delayons*, ne tardions à être fixées. — *Délayer*, très employé dans l'ancienne langue, avait l'acception de faire délai.

— 25. *A mynuté*, il a fait la minute, le brouillon, l'original.

39, 5. *Cornet*, écritoire.

— 9. *Metre*, vers.

— 11. *Compte*, conte, récit, narration. — Dans l'ancienne langue, on disait souvent *compter* pour *conter*.

— 23. *Dessertes*, services.

40, 7. *Soit à complie*, soit sur sa fin, dans sa dernière partie.

— 12. *De grant erre*, rapidement.

— 19. *Dicte*, dit. — *Lé*, largeur.

41, 2. *C'est trop tenu des...* c'est trop dépendre des..., être trop affectionné aux...

— 4. *Rechasseur*. *Rechasser*, en termes de vénerie, c'est faire rentrer dans les forêts les bêtes qui se sont écartées dans les buissons. (*Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche*. Paris, Musier, 1769.)

— 16. *Redarguer* (du latin *redarguere*), reprendre, blâmer.

42, 10. *Veu qui a jà pieça quise*, vu qu'il a depuis longtemps cherché à l'obtenir.

— 12. *Blandy*, commune du canton du Châtelet et de l'arrondissement de Melun (Seine-et-Marne) dont les comtes de Tancarville avaient la seigneurie. (Voir *le Livre du roy Modus et de la royne Racio*, éd. Elzéar Blaze, Paris, 1839, *Préface*, p. 10.)

P. 43, v. 3. *Affectz*, affectés, émus, touchés.

— 15. *Argüe*, querelle, attaque, accuse.

44, 18. *Signet*, seing, sceau.

46, 9. *Puis n'a gueres*, depuis naguère, depuis peu de temps, récemment.

— 11. *Courage*, cœur.

47, 15. *Ceste*, celle-ci.

49, 15. *Lées*, pour *layes*, laisses ou laissées, fientes. — « Les fientes que les noires bestes (sangliers) font sont appelées *layes*, qui sont dictes fumées en la venerie du cerf. » (*Le Livre du roy Modus et de la royne Racio*, *Cy devise comme on doit parler de la venerie du sanglier...*)

52, 19. *Blasons*, louanges et blâmes. — *Blason* avait aussi autrefois ces deux sens.

54, 4. *Croye*, pour *craie*.

— 9. *On se bende*, on se ligue les uns contre les autres, on forme des groupes.

61, 2. *Crouslant*, remuant, secouant, agitant. — Tarbé, dans ses *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne*, t. II, p. 41, cite les verbes *croller* et *croslar*, auxquels il donne le sens de secouer, trembler.

— 8. *Oultrée*, passée, perdue.

— 9. *Mise juz*, terrassée, abattue.

62, 13. *Calliopé*, la Muse de l'éloquence et de la poésie héroïque.

64, 8. *Vueil*, volonté. — *Occision* (du latin *occisio*), massacre, tuerie, carnage.

— 15. *Sangler*, pour *sanglier*.

— 18. *Poincture*, piqûre.

P. 65, v. 4. *Tysiphoné, la Furie*. D'après la Fable, les Furies étaient filles de la Nuit et de l'Achéron. On en comptait ordinairement trois, Tisiphone, Alecto et Mégère.

— 13. *Garrot*, trait d'arbalète.

66, 6. *Au beau plain d'Ytallye*, dans les belles plaines d'Italie.

— 7. *Bauge* (du bas latin *baugium* ou *baugia*), endroit ordinairement marécageux et fourré d'épines, où se retiennent les bêtes noires, leur lit, leur demeure. — *Trasse*, trace (empreinte du pied du sanglier et des autres bêtes mordantes). — « Hon appelle de toutes bestes mordans les *trasses*; et de bestes rousses le pié ou les voyes; et puet l'en apeler et les unes et les autres routes ou erres (*la Chasse de Gaston Phœbus*, chap. ix), marches. »

— 13. *Olive*, olivier. En latin, *olea* et *oliva*, signifient aussi *olive* et *olivier*.

67, 4. *Senoy*s, Siennois, habitants du pays de Sienne (ancienne province du grand-duché de Toscane).

— 10. *Boutées*, boutis ou fouillures (page 68, vers 1, Salel dira *fouilliz*), empreintes laissées par le boutoir (groin) du sanglier quand il vermille ou fougue (remue la terre pour y trouver des vers ou des racines).

— 14. *Record* (du latin *recordari*), souvenir.

— 19. *Tarantaize*, Tarantaise, ancienne province des Etats sardes, située entre celles de Faucigny, d'Aoste, de Maurienne et la Savoie supérieure.

68, 10. *Atrempé*, bien réglé, bien ordonné. — En fauconnerie, *atrempé* se dit d'un oiseau qui n'est ni gras ni maigre.

— 13. *Appert*, apparaît.

69, 6-7. *S'en alla soudain rendre à saulveté, prés...*, alla soudainement se mettre hors de danger, se réfugier

auprès... — *La Salamandre*, le roi de France, François I^{er}, qui avait pris pour emblème une salamandre dans le feu, avec cette devise : *Nutrisco et extinguo*.

P. 69, v. 10. *Delictz*, probablement pour *délices*.

— 14. *De la grand' Aigle*... Charles-Quint, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne et des Deux-Siciles.

70, 11. *Ung Roy françois*, François I^{er}.

— 24. *Reposé*, tranquille, calme.

71, 20. *Charles l'Empereur*, Charles-Quint.

— 25. *Son beau-frere*. François I^{er}, après la mort de Claude de France (1524), épousa, le 4 juillet 1530, en secondes noces, Eléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint et veuve d'Emmanuel le Grand, roi de Portugal.

72, 1-2. *Le grand Rommain*... *nonobstant son vieill age*..., Paul III (Alexandre Farnèse), élu pape le 13 octobre 1534, à l'âge de 78 ans. Il fut l'instigateur de la *trêve de Nice*, conclue en 1538, qui mit fin jusqu'en 1542 aux hostilités entre François I^{er} et Charles-Quint.

— 8-9. *Mit, se mit*. — *La Princesse, heureuse, presentement douairiere d'Hongrie*, Marie d'Autriche, née à Bruxelles en 1503, fille de l'archiduc Philippe et de Jeanne d'Aragon, mariée en 1521 à Louis II, roi de Hongrie et de Bohême. Louis II étant mort, le 29 octobre 1526, à la bataille de Mohacz, Marie fit vœu de viduité et l'observa religieusement. En 1531, Charles-Quint, son frère, lui confia le gouvernement des Pays-Bas, qu'elle conserva jusqu'en 1555, époque de l'abdication du célèbre empereur. Retirée en Espagne, elle y mourut dans le courant de l'année 1558. La reine de Hongrie « était une femme d'un caractère masculin, montant admirablement à cheval, grande chasseresse devant l'Éternel, digne descendante de Marie de Bourgogne. » (*Histoire de la fondation de la république des Pro-*

vines-Unies, par Lothrop Motley, trad. de Guizot, t. I, p. 187.)

P. 72, v. 12. *Beau veoir la feist...* il faisait beau de la voir... — *Grand turc*, cheval turc.

— 14. *Turquoyz*, turc, oriental.

— 18-20. *Semblant Camille*, semblable à Camille, — *Camille*, princesse guerrière fort adonnée à la chasse, fille de Métabe, roi des Volsques. Virgile (*Énéide*, ch. VII et XI) lui fait jouer un rôle important dans la lutte de Turnus contre Énée. — *Athalanta*, Atalante, princesse arcadienne, fille de Jasius (ou Jason) et de Climène. Elle prit part avec l'élite de la jeunesse grecque à la chasse du sanglier de Calydon et porta le premier coup. En récompense, Méléagre, son amant, après avoir tué l'animal, lui en offrit la hure et la peau.

73, 1. *Le grand Daulphin*, Henri duc d'Orléans, deuxième fils de François I^{er}, né à Saint-Germain-en-Laye, le 31 mars 1518, dauphin de France en 1536, à la mort de François, son frère aîné. Il succéda à François I^{er} le 31 mars 1547 et prit le nom de Henri II.

— 3-4. *Son cher frere germain duc d'Orléans*, Charles, troisième fils de François I^{er}, d'abord duc d'Angoulême, puis duc d'Orléans quand son frère Henri devint dauphin.

— 18-19. *Ung Prince et Cardinal notable, Prince lorrain*, Jean de Lorraine, né à Bar, le 9 avril 1498, évêque de Metz en 1508, cardinal le 27 juin 1518, archevêque de Reims de 1532 à 1538, mort à Neuvy-sur-Loire le 10 mai 1550. Ce prélat avait beaucoup de crédit auprès de François I^{er}, qui le chargea de diverses négociations importantes.

— — *Ung Connestable*, Anne de Montmorenci, né à Chantilly en 1493, maréchal de France en 1522, connétable le 10 février 1538, tué à la bataille de

Saint-Denis, le 10 novembre 1567, par l'Écossais Robert Stuart.

P. 74, v. 2. *Le Roy Henri, illustre Navarrois, Henri II d'Aibret, roi de Navarre.*

— 3. *Saint Pol, après le duc d'Estouteville, François II de Bourbon-Vendôme, comte de Saint-Pol, né à Ham, en Picardie, le 6 octobre 1491, marié en 1534 à Adrienne, fille unique de Jean III, sire d'Estouteville. François I^{er}, dont il avait été le compagnon d'enfance, érigea la seigneurie d'Estouteville en duché, et le comte de Saint-Pol prit aussitôt après son mariage le titre de duc d'Estouteville. Il mourut le 1^{er} septembre 1545, fort regretté du roi qui avait trouvé en lui pendant plus de quarante ans un ami dévoué et un serviteur fidèle.*

— 4. *Le duc de Guise, Claude de Lorraine, duc de Guise, cinquième fils de René II, duc de Lorraine, auquel il succéda au comté d'Aumale. Le duc de Guise, né en 1496, mort à Joinville, le 12 avril 1550, était un homme d'Etat et un habile capitaine. La terre de Guise, qui lui venait aussi de son père, fut érigée en duché-pairie par lettres patentes de l'année 1527. Le duc de Guise avait la charge de grand veneur, ce qui explique le double sens des vers suivants.*

— 21. *La sœur du Roy, Marguerite de Valois, sœur de François I^{er}, née à Angoulême le 11 avril 1492, mariée en 1509 à Charles IV, duc d'Alençon, puis en 1527 à Henri d'Albret, duc de Navarre, morte au château d'Odos, dans le pays de Tarbes, le 21 décembre 1549. Cette célèbre princesse, la Marguerite des Marguerites, comme l'appelait François I^{er}, apporta dans la Navarre son goût pour les arts, protégea les savants, le commerce et l'agriculture; aussi se fit-elle adorer de ses sujets.*

76, 5. *Son lymier se rabatre. — Un limier se rabat*

lorsqu'il trouve des voies : il met le nez à terre avec plus d'activité et il s'élançe au bout de son trait pour suivre les voies. (D'Yauville, *Traité de vénerie, Vocabulaire du valet de limier*, v^o *Rabattre*.)

P. 76, v. 8. *Resceinte*, enceinte. — *Faire son enceinte*, tourner avec le limier autour de la partie de bois dans laquelle un animal est rembûché (entré), afin de voir s'il n'en est pas sorti.

— 12. *Droit sortable*, probablement chargé de dire si l'animal est sorti de l'enceinte.

— 14. *Bien hcuré*, bienheureux, heureux.

— 21. *Semblant*, apparence, extérieur.

— 22. *Theseus*, Thésée, roi d'Athènes et grand chasseur, sous les coups duquel tombèrent successivement la laie Phéa, le taureau de Marathon et le Minotaure. (Voir Plutarque, *Hommes célèbres, Thésée*, n^o 58.)

77, 1. *Serrer*, fermer.

— 2. *Par*, pendant.

— 14. *Bien armez*. Les anciens veneurs, quand ils chassaient le sanglier, mettaient à leurs chiens des espèces de casaques de cuir dur et épais, afin que ceux-ci ne pussent être blessés par les défenses de l'animal. On appelait ces casaques des *hoquetons* ou des *jaques*. (V. Cauchet, *le Plaisir des champs, la Chasse du grand vieil sanglier dans les toilles*, vers 18 et 101-102.)

78, 11. *Cacus*, géant fils de Vulcain, habitant un antre du mont Aventin et tué par Hercule, auquel il avait dérobé quelques génisses.

— 12. *Busire*, Busiris, tyran d'Espagne, qui enleva les Atlantides et fut aussi tué par Hercule.

— 14. *Gerion*, Géryon, roi d'Erythie ou des Baléares, autre victime d'Hercule. Ce géant à trois corps, selon la

Fable, nourrissait de nombreux troupeaux de bœufs avec de la chair humaine.

P. 78, v. 24. *Du Prince de la chasse*. François I^{er} était un chasseur passionné; aussi du Fouilloux (*la Vénerie*, ch. III) l'appelle-t-il *le père des veneurs*.

79, 2. *Travaillée*, fatiguée.

— 4. *Collauder* (du latin *collaudare*), combler de louanges, célébrer, vanter.

81, 6. *Decourt* (décourir, du latin *decurrere*, courir de haut en bas, descendre), vient.

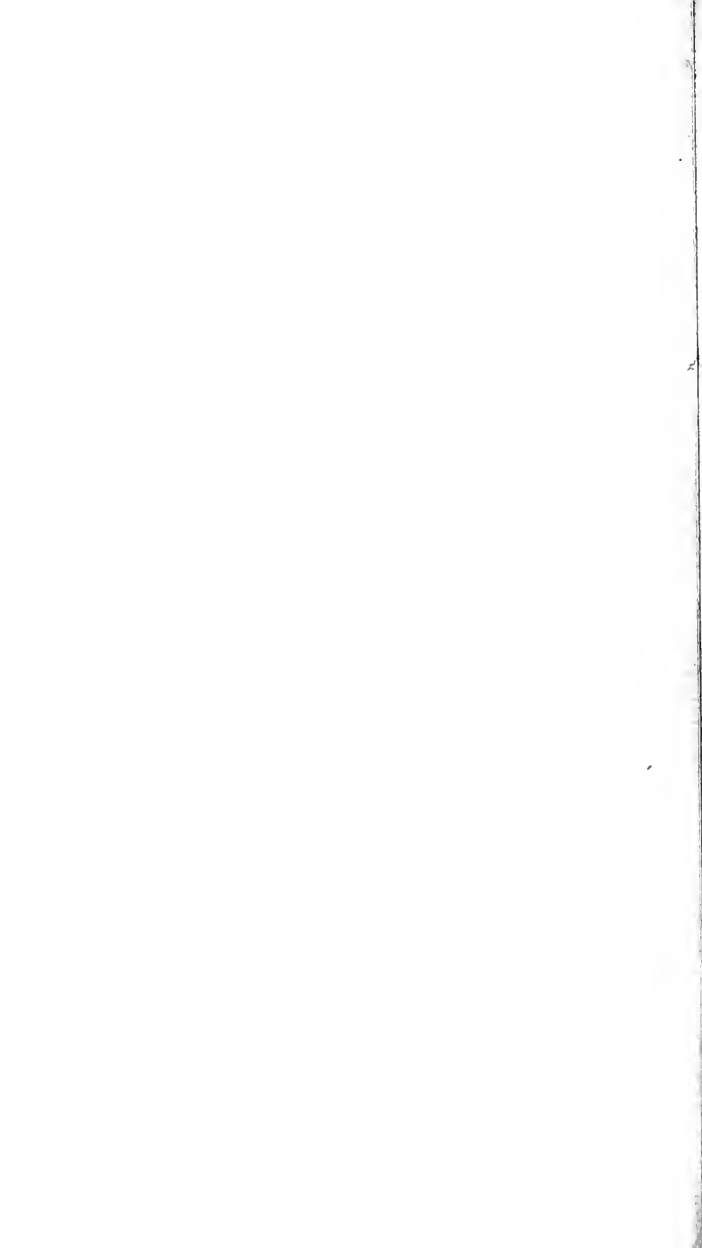


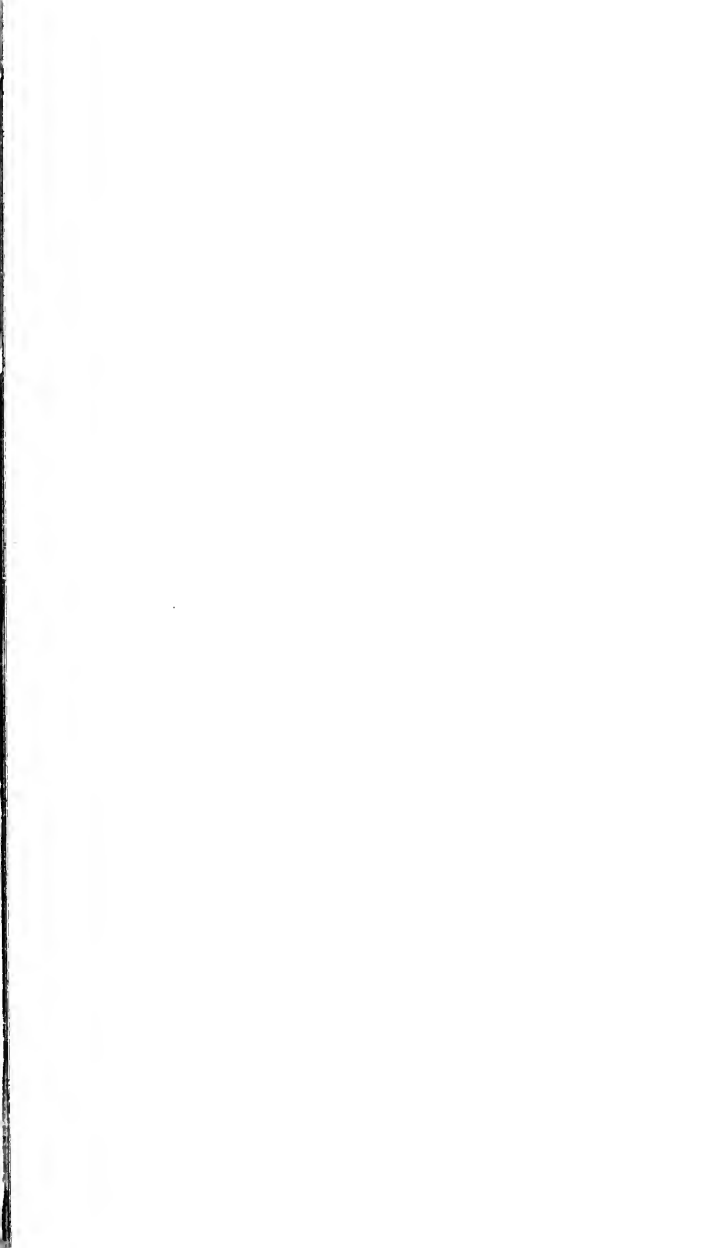
Imprimé par D. JOUAUST

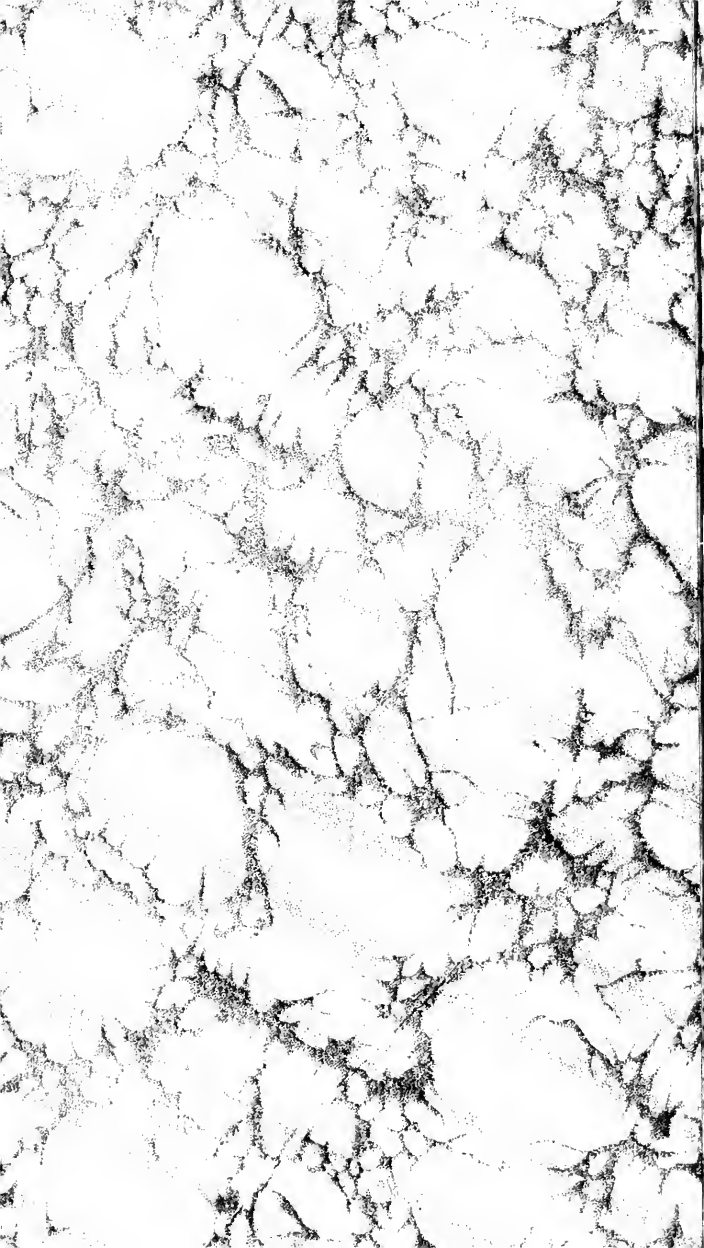
POUR LA COLLECTION

DU CABINET DE VÉNERIE

MAI 1882







PQ
1607
C7D4
1882

Crétin, Guillaume Dubois
Debat entre deux dames

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

